

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Présentation des répondants	3
I. Profil des répondants	4
A. Variable « sexe »	4
B. Age lors de l'obtention de la licence professionnelle	4
C. Situation des parents	5
D. Situation avant d'entrer en licence professionnelle	5
E. Région de résidence avant d'entrer en licence professionnelle	6
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la licence professionnelle	7
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	7
B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en licence professionnelle	8
C. La formation de licence professionnelle	8
D. Durée des études universitaires, licence professionnelle incluse	10
CHAPITRE 2 : Le devenir des diplômés	11
I. Situation principale 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle	12
II. Taux de chômage à 30 mois	13
CHAPITRE 3 : Les poursuites d'études après la licence professionnelle	15
CHAPITRE 4 : La situation professionnelle des diplômés en emploi	19
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la licence professionnelle	20
II. Modalités d'insertion professionnelle	20
A. Temps de latence du premier emploi	20
B. Modalités d'accès à l'emploi	21
III. Caractéristiques de l'emploi	24
A. Nature du contrat de travail	24
B. Durée du temps de travail	24
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	25
D. Salaire net mensuel	26
E. Fonction principale	28
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	29
A. Localisation de l'emploi	29
B. Taille de l'entreprise-mère (ou administration)	30
C. Taille du site où l'emploi est exercé	31
D. Domaine d'activité de l'employeur	31

V.	Conditions d'exercice de l'emploi	31
VI.	Perspectives professionnelles	32
VII.	Importance des éléments de la licence professionnelle dans l'insertion professionnelle	33
VIII.	Regard sur l'emploi exercé	33
A.	<i>Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de licence professionnelle</i>	33
B.	<i>Liens entre la licence professionnelle et l'emploi actuel</i>	34
C.	<i>Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification</i>	34
	CHAPITRE 5 : La recherche d'emploi	37
I.	Durée de la recherche d'emploi	38
II.	Domaine de la recherche d'emploi	38
III.	Périmètre de la recherche d'emploi	38
	CONCLUSION	41
	Zoom sur ... la variable « Sexe »	45
	Zoom sur ... la variable « Secteur professionnel de la licence professionnelle »	49
	Annexe 1 : Schéma relatif aux poursuites d'études	61
	Annexe 2 : Les types d'études poursuivies après la licence professionnelle	63

INTRODUCTION

Dans l'organisation LMD, la licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus L. Les premières promotions de licence professionnelle ont vu le jour à la rentrée 2000.

Pour la 2^{ème} année consécutive, une étude sur le devenir des diplômés de licence professionnelle est pilotée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Rappelons que la précédente étude concernait les diplômés 2003 de licence professionnelle¹.

Cette 2^{ème} édition porte sur les diplômés 2004. Ces derniers ont été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme de licence professionnelle.

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne) a procédé à l'envoi des questionnaires en décembre 2006. Elles ont effectué des relances (postales et téléphoniques) et la saisie informatique des questionnaires. Les données régionales de cette étude ont été ensuite analysées par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS).

Au niveau national, 725 licences professionnelles sont concernées par cette enquête, soit 17235 diplômés et 8994 répondants.

Cette étude pour la région Bretagne porte sur 42 spécialités de licences professionnelles. 1203 diplômés ont été interrogés. 697 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 58% (52 % sur le plan national).

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés portent uniquement sur la population répondante (58%).

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à des redressements basés sur deux caractéristiques significatives de la population interrogée : la variable « nom de l'établissement de la licence professionnelle » et la variable « sexe ».

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur professionnel².

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

-  la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
-  leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
-  les poursuites d'études après l'obtention de la licence professionnelle (III),
-  la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
-  la recherche d'emploi (V).

¹ L'ORESBS a également analysé les résultats de cette enquête pour la région Bretagne. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter sur le site www.ueb.eu le rapport de cette étude ainsi que son document synthétique

² La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification en secteurs professionnels, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse. Les 42 licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 11 secteurs professionnels.

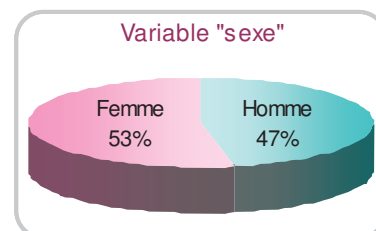
CHAPITRE 1 :

Présentation des répondants

I. Profil des répondants

A. Variable « sexe »

697 diplômés ont participé à l'enquête, soit 328 hommes (47%) et 369 femmes (53%).



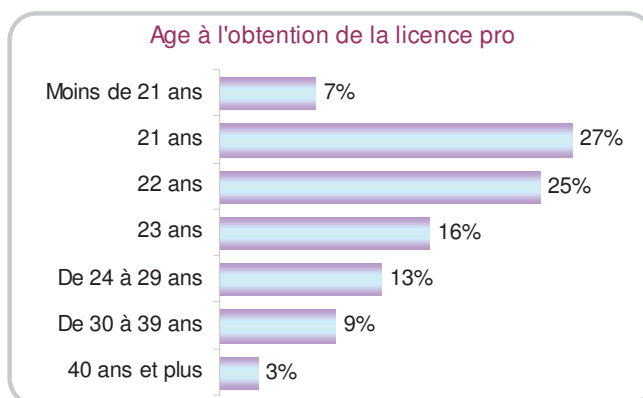
B. Age lors de l'obtention de la licence professionnelle

75% étaient âgés de moins de 24 ans lors de l'obtention de la licence professionnelle.

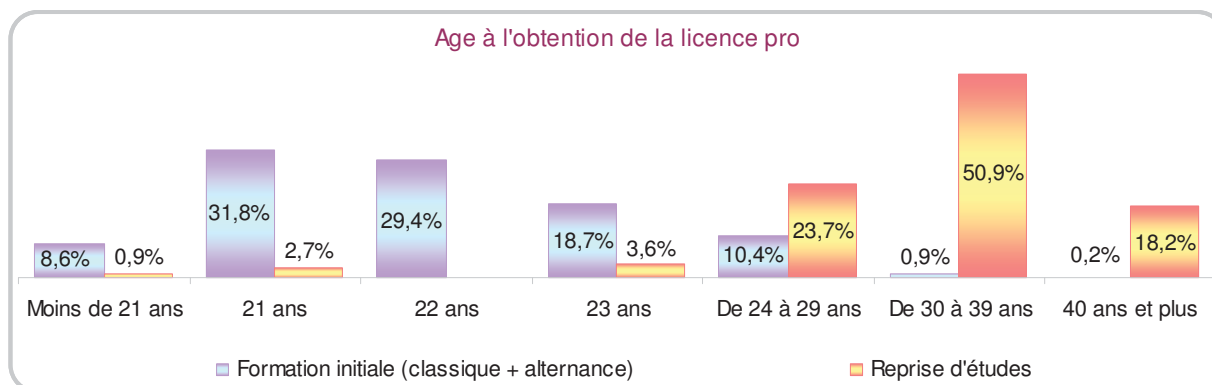
22% étaient âgés de 24 à 39 ans.

3% avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 52 ans.

L'âge médian est de 22 ans.



On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en licence professionnelle ($p = 0,001$).

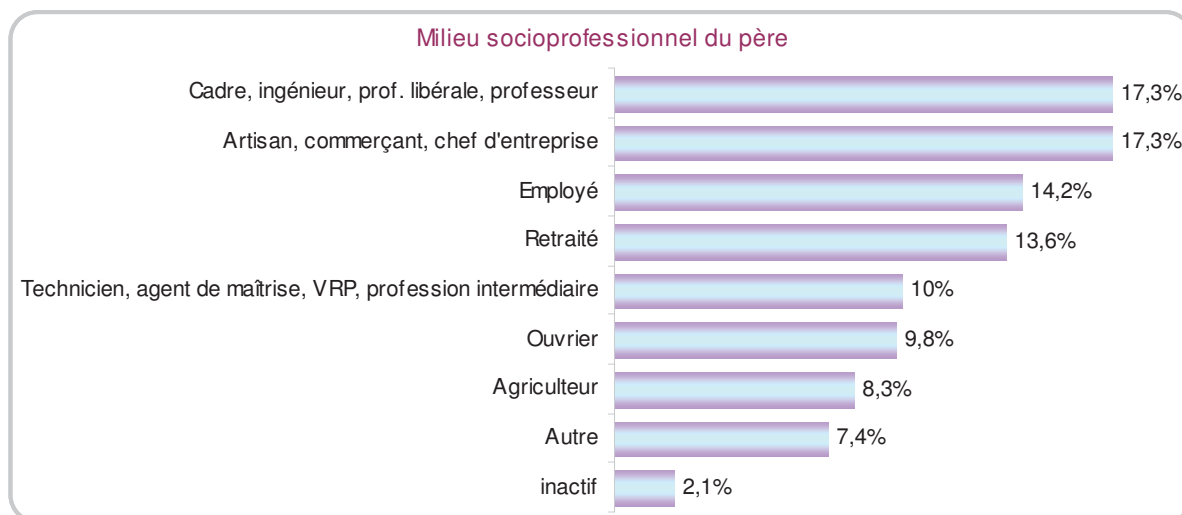


88,5% des diplômés inscrits en « formation initiale » avaient moins de 24 ans à l'obtention de la licence professionnelle. Leur âge médian est de 22 ans.

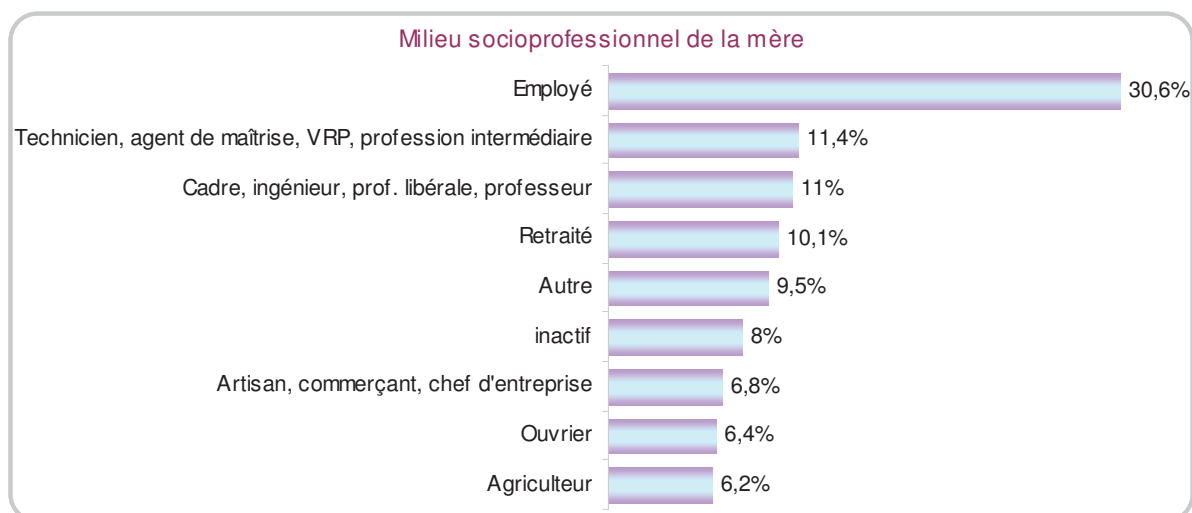
92,8% des diplômés en « reprise d'études » étaient âgés de plus de 23 ans. Leur âge médian est de 33 ans.

C. Situation des parents

Toutes les catégories socioprofessionnelles (CSP) du père sont représentées. Toutefois, les CSP « Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur » et « Artisan, commerçant, chef d'entreprise » se démarquent. Chacune d'entre elle est citée par 17,3% des diplômés.



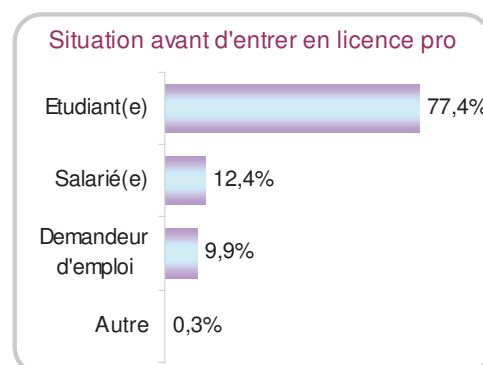
La CSP de la mère permet de nuancer l'analyse sur le milieu socioprofessionnel des diplômés. En effet, 30,6% d'entre eux ont une mère classée dans la CSP « employé ».



D. Situation avant d'entrer en licence professionnelle

► Avant d'entrer en licence professionnelle, 77,4% étaient étudiants.

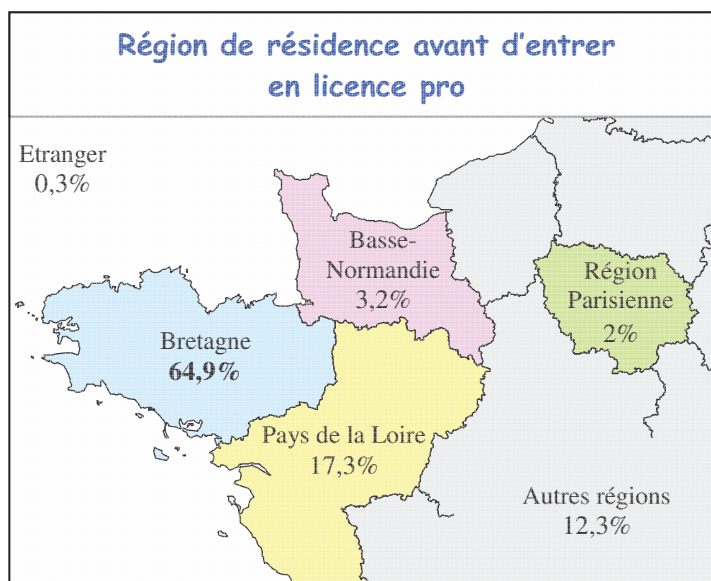
► 22,3% étaient présents sur le marché de l'emploi : 12,4% exerçaient un emploi et 9,9% en recherchaient un.



E. Région de résidence avant d'entrer en licence professionnelle

99,6% sont de nationalité française.
Seuls 3 diplômés sont de nationalité étrangère.

Avant d'entrer en licence professionnelle, 64,9 % vivaient en Bretagne et 17,3% dans la région Pays de la Loire.



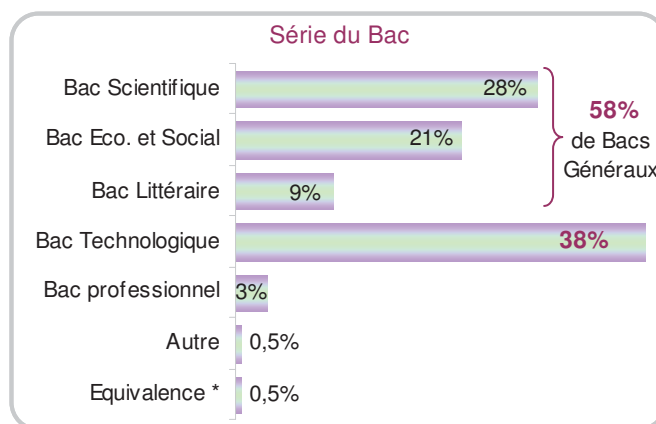
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la licence professionnelle

A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence ³

1. Série du bac

► **58% sont titulaires d'un Bac général.** La filière Scientifique est la plus représentée avec 28% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (21%).

► **38% sont titulaires d'un Bac Technologique.** Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (16%) ou un Bac STT (13%).



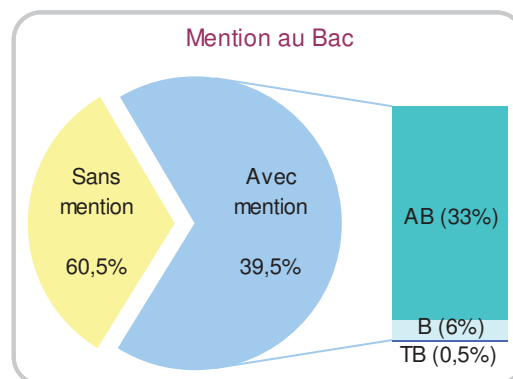
(* ESEU, DAEU, Validation d'acquis...)

2. Mention au bac

► **39,5% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.**

1 diplômé sur 3 a obtenu la mention « assez bien ».

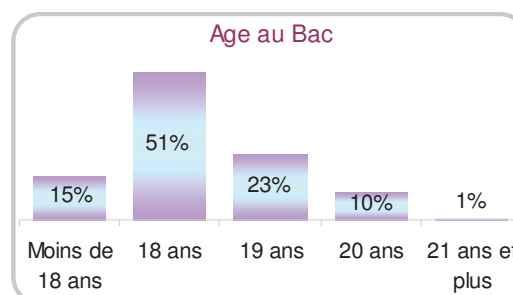
17% ont obtenu leur Bac en passant les épreuves orales de rattrapage.



3. Age au Bac

► **66% ont obtenu leur Bac sans aucun retard** (18 ans ou moins) dont 15% avec au moins un an d'avance.

23% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans



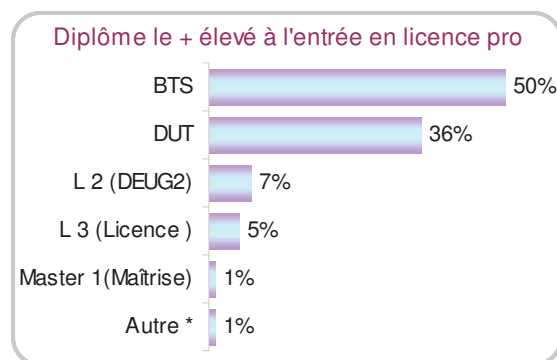
³ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (16% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en licence professionnelle ⁴

► Des diplômés principalement titulaires d'un BTS ou d'un DUT ...

Avant d'entrer en licence professionnelle, 86% des diplômés avaient obtenu un diplôme professionnalisant (BTS ou DUT). La moitié d'entre eux était titulaire d'un BTS.

Seuls 7% avaient obtenu un L2.

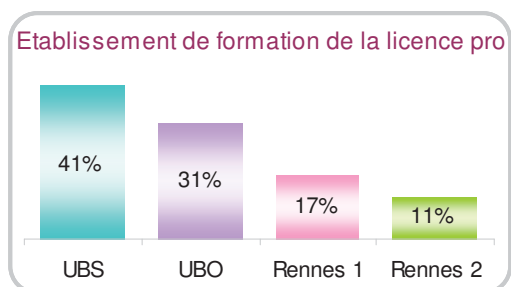


* licence professionnelle, CAPET, DNTS, DNAT, Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré, équivalent BAC + 3, école de journalisme

C. La formation de licence professionnelle ⁵

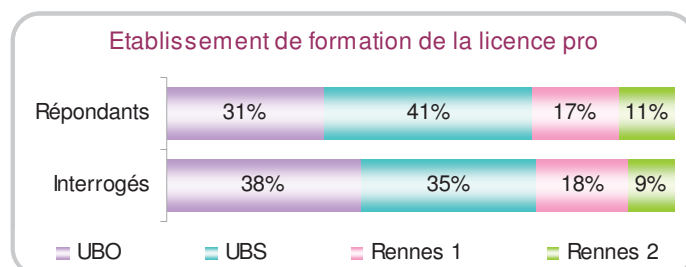
1. Etablissement de formation de la licence professionnelle

41% des répondants ont suivi leur licence professionnelle à l'UBS, 31% à l'UBO, 17% à l'Université de Rennes 1 et 11% à l'Université Rennes 2.



Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de UBO sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude.

Parallèlement, les diplômés de l'UBS ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.



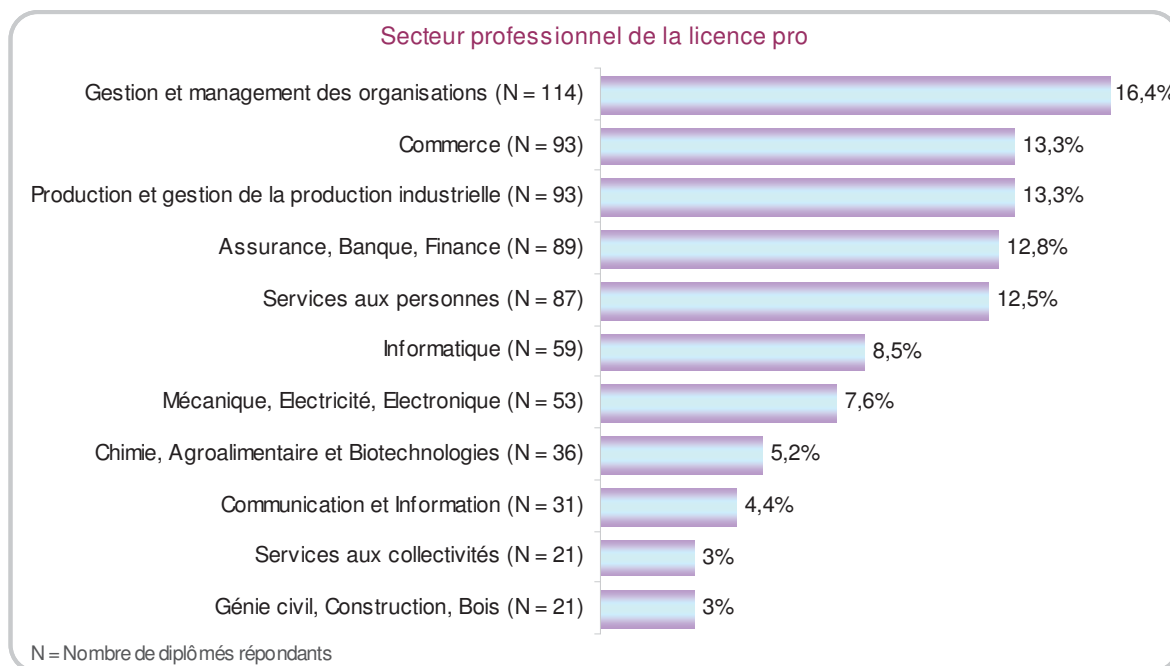
Nous avons donc procédé à un redressement des données de cette enquête afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population interrogée.

⁴ Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

⁵ Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.

2. Classement des licences professionnelles en domaines de formation

Le Ministère a classé les licences professionnelles en 11 secteurs professionnels⁶.



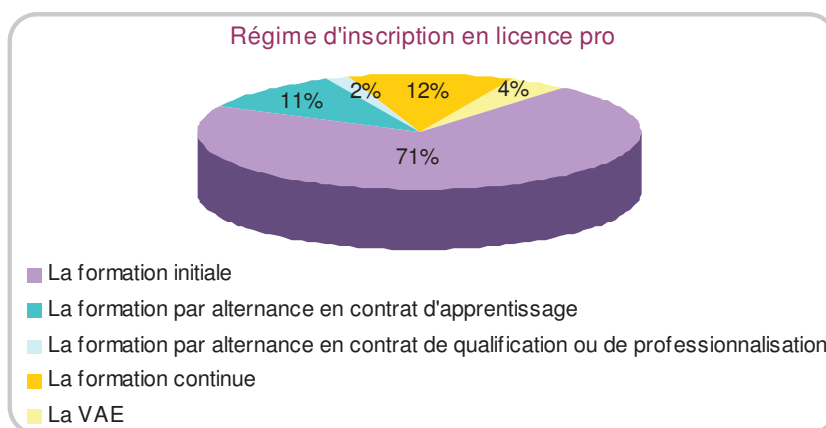
5 domaines se démarquent en terme d'effectifs :

- « Gestion et management des organisations » : 114 individus soit 16,4% des répondants,
- « Commerce » : 93 individus (13,3%),
- « Production et gestion de la production industrielle » : 93 individus (13,3%)
- « Assurance, Banque, Finances » : 89 individus (12,8%),
- « Services aux personnes » : 87 individus (12,5%).

3. Régime d'inscription en licence professionnelle

71% ont suivi leur licence professionnelle au titre de la formation initiale. La formation par alternance concerne 13% des diplômés (12% étaient en contrat d'apprentissage).

12% étaient inscrits en formation continue. 4% ont obtenu leur diplôme par le biais de la VAE (soit 29 individus).

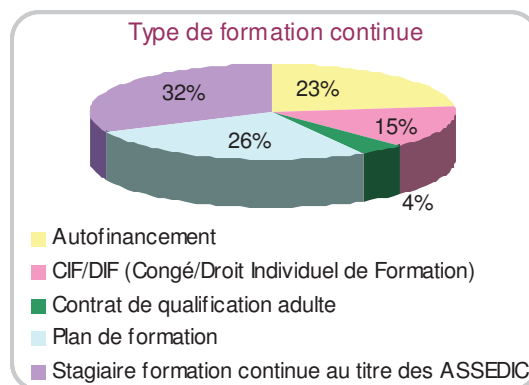


⁶ Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque secteur professionnel. Y sont présentés les intitulés de Licence professionnelle ainsi que les principales données de l'étude pour chaque secteur.

Nous pouvons regrouper les diplômés en 2 catégories :

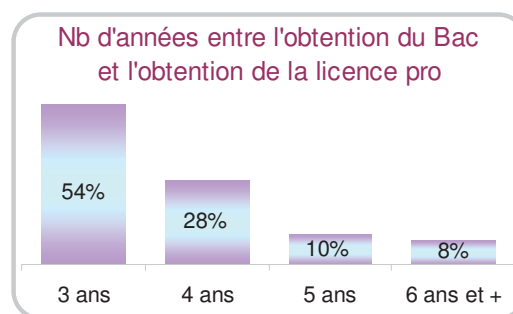
- ✚ 84% ont suivi la licence professionnelle au titre de la formation initiale : par la voie « classique » ou par alternance
- ✚ 16% ont repris des études après s'être insérés sur le marché de l'emploi : formation continue et VAE

Pour 32% des diplômés inscrits en formation continue, la formation de licence professionnelle a été financée par le biais des ASSEDIC. 26% des formations ont été prises en charge dans le cadre d'un plan de formation.



D. Durée des études universitaires, licence professionnelle incluse ⁷

54% ont obtenu leur licence professionnelle sans aucun retard, soit 3 ans après le baccalauréat. 28% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



⁷ Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

CHAPITRE 2 :

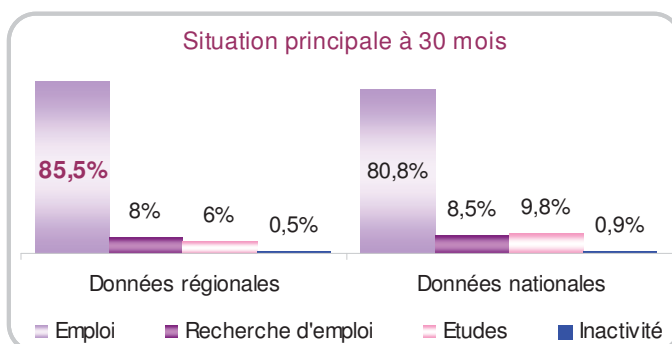
Devenir des diplômés

I. Situation principale 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle

► 30 mois après l'obtention de leur diplôme, 85,5% des diplômés (597 individus) exercent une activité professionnelle⁸ (80,8% sur le national).

55 individus (8%) sont à la recherche d'un emploi.

43 répondants (6%) poursuivent des études⁹.



► Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'étude après la licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 93,5%.

► Un taux de diplômés en emploi nettement plus élevé chez les individus ayant choisi l'alternance

En effet, ils sont 90,9% à exercer un emploi contre 83,7% chez les diplômés issus de la formation initiale « classique ». D'autre part, la poursuite d'études est plus répandue chez les diplômés de formation initiale (7,8%).

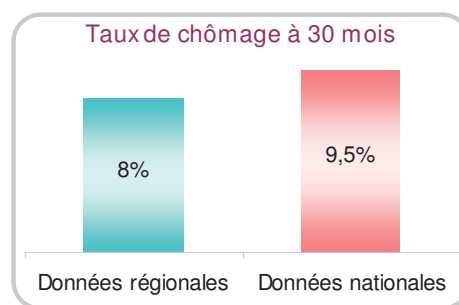
	Formation initiale "classique"	Formation initiale par alternance	Formation continue / VAE
Emploi	83,7%	90,9%	90,3%
Recherche d'emploi	8,3%	6,8%	7,1%
Etudes	7,8%	2,3%	1,8%
Inactivité	0,2%		0,8%
Total	100%	100%	100%

⁸ Parmi eux, 3 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

⁹ 2 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. En effet, ils travaillent à temps partiel dans le graphisme. Ils ont tous poursuivi 3 années d'études après la licence professionnelle.

II. Taux de chômage ¹⁰ à 30 mois

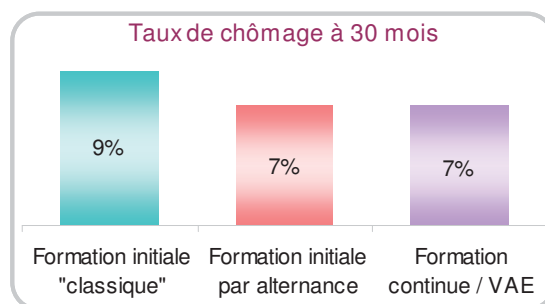
30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, le taux de chômage atteint **8%** de la population active.



Il est de **6,5%** pour les diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle.

► Un taux de chômage identique pour les diplômés ayant choisi l'alternance et ceux inscrits en formation post-initiale.

On observe peu de disparités selon le régime d'inscription en licence professionnelle. Le taux de chômage atteint 9% chez les diplômés issus de la formation initiale classique. Il est de 7% pour les individus ayant suivi leur formation par alternance et ceux inscrits en formation continue ou en VAE.

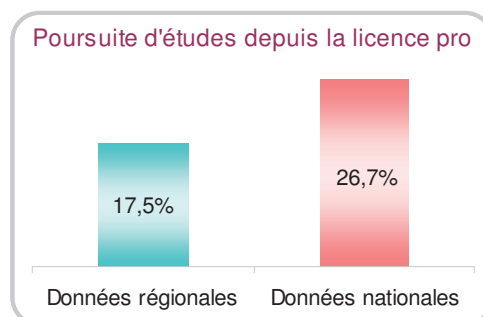


¹⁰ Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CHAPITRE 3 :

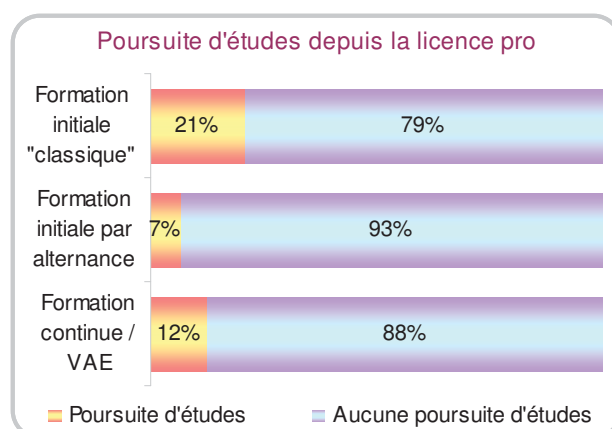
Les poursuites d'études après la licence professionnelle

17,5% des répondants (122 individus) ont poursuivi des études après la licence professionnelle (contre 26,7% sur le plan national). 78 d'entre eux exercent un emploi parallèlement à leur poursuite d'études.



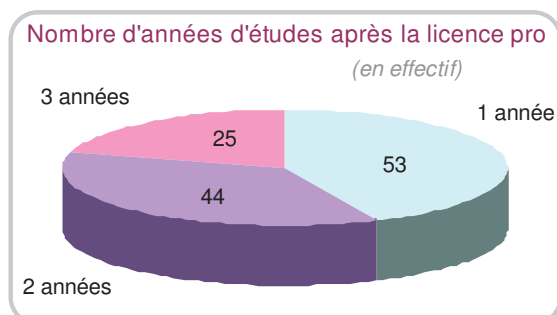
Le taux de poursuite d'études varie selon la variable « régime d'inscription en licence professionnelle ». En effet, 21% des diplômés issus de formation initiale « classique » (102 individus) ont suivi au moins une année d'études après l'obtention de la licence professionnelle.

Le taux de poursuite d'études chute à 7% chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance. Il est d'ailleurs moins élevé que celui des diplômés en reprise d'études (12%)

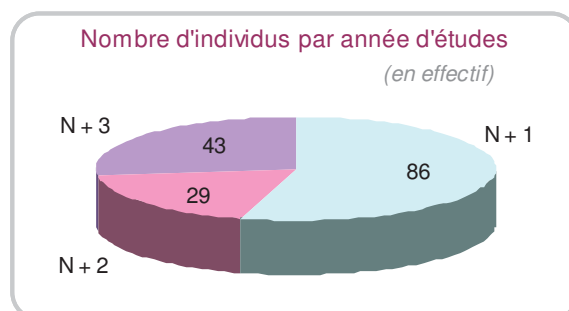


Sur les 122 individus ayant poursuivi des études après la licence professionnelle :

- ✚ 53 individus (44%) ont suivi une seule année d'études (l'année N + 1, N + 2 ou N + 3)
- ✚ 44 (36%), pendant 2 années (N + 1 et N + 2 ou N + 1 et N + 3 ou N + 2 et N + 3)
- ✚ 25 ont suivi 3 ans d'études (de N + 1 à N + 3).



86 individus ont poursuivi des études en 2004-2005 (N + 1), c'est-à-dire l'année suivant l'obtention de la licence professionnelle.



Vous retrouverez en annexe 1 un schéma présentant les différents types de poursuite d'études et en annexe 2 les intitulés d'études pour chaque année universitaire.

Bilan des années d'études

	Année 2004-2005 (N + 1)	Année 2005-2006 (N + 2)
Réussite	70	73
Echec	11	5
En attente des résultats		3
Non réponse	5	6
Total (<i>en effectif</i>)	86	87

Concernant l'année N + 1, 70 étudiants (81%) ont obtenu leur année d'étude. Pour l'année N + 2, le taux de réussite est de 84%.

CHAPITRE 4 :

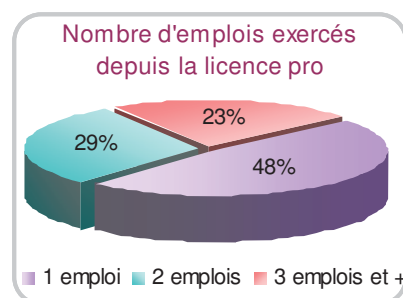
La situation professionnelle des diplômés en emploi

Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle (597 individus, soit 85,5% de notre effectif global).

Afin de décrire plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale (415 sujets), ceux inscrits en alternance (80 diplômés) et pour les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle au titre de la formation continue (102 individus). Compte tenu le faible effectif pour les formations continues et celles en alternance, les résultats les concernant sont présentés uniquement à titre d'information.

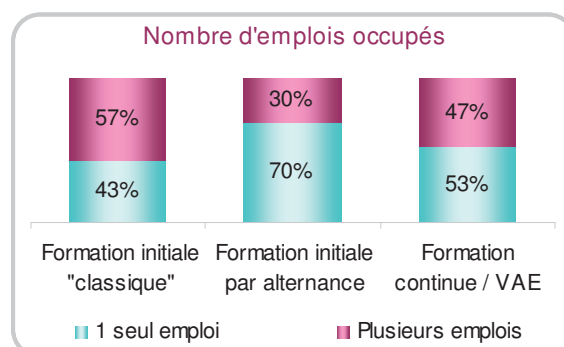
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la licence professionnelle

► 48% des diplômés ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de la licence professionnelle.



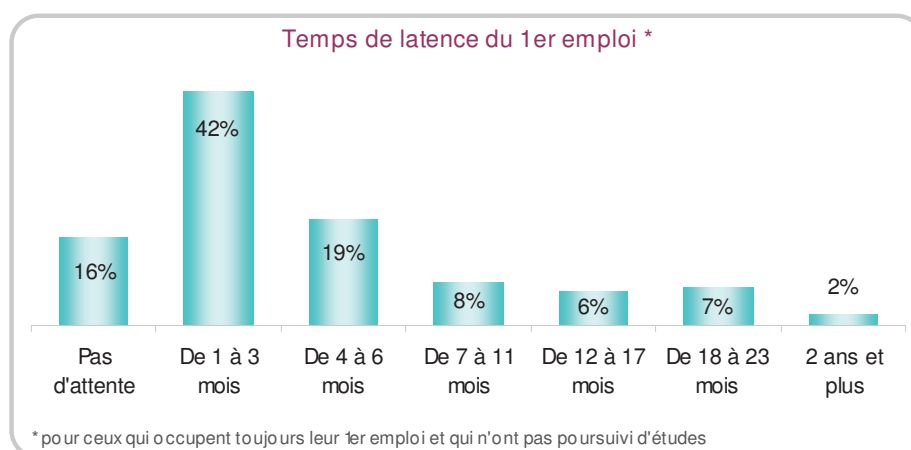
► Peu de mobilité chez les diplômés issus de l'alternance ...

30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, 70% des diplômés ayant fait le choix de l'alternance occupent toujours leur 1^{er} emploi. Pour 65% d'entre eux, l'emploi exercé a été obtenu grâce au stage (ou contrats salariés) effectué en licence professionnelle.



II. Modalités d'insertion professionnelle

A. Temps de latence du premier emploi ¹¹



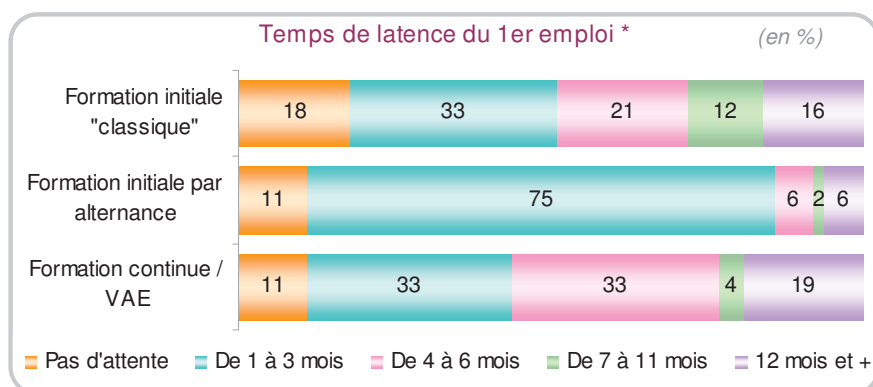
¹¹ Le temps de latence équivaut donc à la différence entre la date d'obtention de la licence professionnelle et la date de recrutement.

La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête et qui n'ont poursuivi aucune étude après l'obtention de la licence professionnelle.

Nous avons exclu de ce calcul sur le temps de latence du 1^{er} emploi les 23 individus qui travaillaient avant la formation de licence professionnelle et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. Cette situation concerne la totalité des individus inscrits dans le cadre d'une VAE et 16% des diplômés issus de la formation continue.

► **58%** des diplômés ont trouvé leur 1^{er} emploi **moins de 4 mois** après l'obtention de leur licence professionnelle¹².

► **Un temps d'accès au 1^{er} emploi réduit pour les diplômés issus de la formation en alternance.**



Le temps de latence du 1^{er} emploi diffère nettement en fonction du régime d'inscription en licence professionnelle.

51% des diplômés issus de la formation initiale ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois contre 44% des diplômés inscrits en formation continue.

Ce sont les diplômés issus de l'alternance qui accèdent à leur 1^{er} emploi le plus rapidement : 86% d'entre eux l'ont trouvé en moins de 4 mois. Ceci est à mettre en lien avec le mode d'accès au 1^{er} emploi, chapitre développé ci-dessous.

B. Modalités d'accès à l'emploi

Les contacts établis pendant la licence professionnelle (stage, contrat de qualification...) et l'envoi de candidatures spontanées sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 30 mois.

Modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois	
Grâce aux contacts pendant la licence professionnelle (stages, contrats salariés...)	18,9%
Suite à une candidature spontanée	18,5%
Grâce aux petites annonces	10,2%
Grâce à des relations personnelles	9,1%
Par Internet	8,5%
Par l'ANPE	7,2%
Autre	6,8%
Suite à une mission d'intérim	6,5%
Grâce aux contacts pendant vos études antérieures à la licence pro (stages, contrats salariés...)	6,2%
Suite à un concours de la fonction publique	4,2%
Grâce aux contacts de la poursuite d'études (stages, contrats salariés...)	3,9%
Total	100%

¹² 48 % d'entre eux ont accédé à leur 1^{er} emploi suite aux contacts obtenus pendant la licence pro (stage, contrat salarié...).
Etude ORESB n°5

Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès au 1^{er} emploi et aux emplois suivants.

	Le 1 ^{er} emploi	Les emplois suivants
Grâce aux contacts pendant la licence pro (stages, contrats salariés...)	29,5%	8,6%
Suite à une candidature spontanée	17%	19,2%
Grâce aux petites annonces	9,2%	11,6%
Grâce à des relations personnelles	8,5%	10,3%
Autre	7,4%	6,6%
Grâce aux contacts pendant vos études antérieures à la licence pro (stages, contrats salariés...)	6,3%	6,3%
Par Internet	5,5%	11,3%
Par l'ANPE	5,2%	8,9%
Suite à un concours de la fonction publique	4%	4%
Suite à une mission d'intérim	3,7%	8,9%
Grâce aux contacts de la poursuite d'études (stages, contrats salariés...)	3,7%	4,3%
Total	100%	100%

✚ Concernant le 1^{er} emploi : le stage est le principal moyen d'accès au 1^{er} emploi (33,5%). L'envoi d'une candidature spontanée a également permis à 17% des diplômés de trouver leur poste. L'item « autre » est cité par 20 étudiants (principalement association d'anciens étudiants, création d'entreprise).

✚ Pour les emplois suivants : l'envoi de candidatures spontanées (19,2%) et la réponse à une annonce (11,6%) sont les principaux moyens d'accéder aux emplois suivants.

L'item « autre » concerne 20 individus. Il s'agit principalement d'évolution interne à l'entreprise, de création d'entreprise, association d'anciens étudiants, centre de gestion).

Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale "classique"	Formation initiale par alternance	Formation continue / VAE
Suite à une candidature spontanée	17%	22%	22,3%
Grâce aux contacts pendant la licence pro (stages, contrats salariés...)	15%	49,4%	12,6%
Par Internet	11%	1,3%	2,9%
Grâce à des relations personnelles	10,1%	2,6%	9,7%
Grâce aux petites annonces	9,2%	10,4%	14,6%
Par l'ANPE	7,8%	2,6%	7,8%
Suite à une mission d'intérim	7,6%	1,3%	5,8%
Grâce aux contacts pendant vos études antérieures à la licence pro (stages, contrats salariés...)	6,9%	5,2%	3,9%
Autre	6,2%	2,6%	12,6%
Suite à un concours de la fonction publique	4,6%	1,3%	4,9%
Grâce aux contacts de la poursuite d'études (stages, contrats salariés...)	4,6%	1,3%	2,9%
Total	100%	100%	100%

✚ Pour les diplômés inscrits en formation initiale « classique », l'envoi de candidatures spontanées (17%) et les stages (15%) arrivent en tête des moyens utilisés.

✚ Sur les 77 diplômés issus de la formation en alternance, 38 (49,4%) travaillent toujours au sein de l'entreprise où ils ont effectué leur contrat de qualification¹³.

¹³ 37 ont été recrutés en CDI et 1 en CDD.
Etude ORESB n°5

22% ont été recruté suite à l'envoi d'une candidature spontanée. A noter également leur faible recours à l'ANPE : seuls 2,6% d'entre eux ont trouvé leur 1^{er} emploi grâce à l'ANPE.

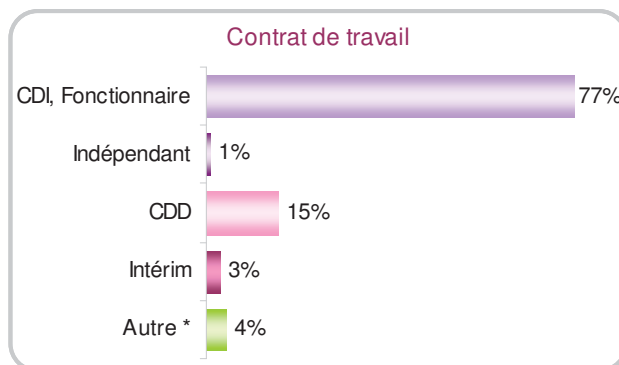
- ✚ Pour les diplômés issus de la formation continue, les principaux moyens d'accès à l'emploi sont l'envoi de candidatures spontanées (22%) et la réponse à une annonce (17%).

III. Caractéristiques de l'emploi

A. Nature du contrat de travail

► **78% des diplômés occupent un emploi « stable »¹⁴** : 69% sont en CDI, 8% sont titulaires de la fonction publique. 7 individus sont indépendants (1%).

► **18% ont signé un contrat « temporaire »¹⁵** : CDD (15%), Intérim (3%).



Les autres types de contrat de travail (4% soit 23 individus) sont principalement des Contrats Nouvelles Embauches (15 individus).

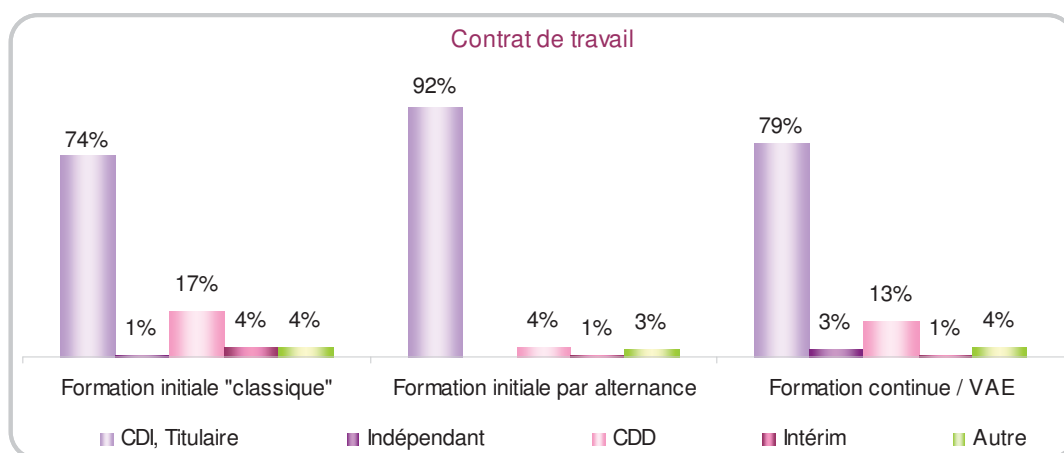
2 contrats aidés (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi) ont également été signés.

Autres contrats de travail (en effectifs)

Contrat Nouvelles Embauches	15
Contrats aidés	2
Non renseigné	6

Ces résultats sont identiques à ceux de l'enquête nationale.

► **Un taux d'emploi « stable » plus élevé pour les diplômés ayant choisi l'alternance ...**

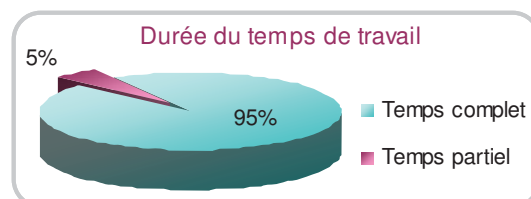


92% des diplômés issus de la formation en alternance sont en CDI ou titulaires. Ce taux est de 74% chez les diplômés issus de la formation initiale.

B. Durée du temps de travail

► **95% des diplômés travaillent à temps complet.**

► **5% ont un contrat à temps partiel** (30 individus).



¹⁴ Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

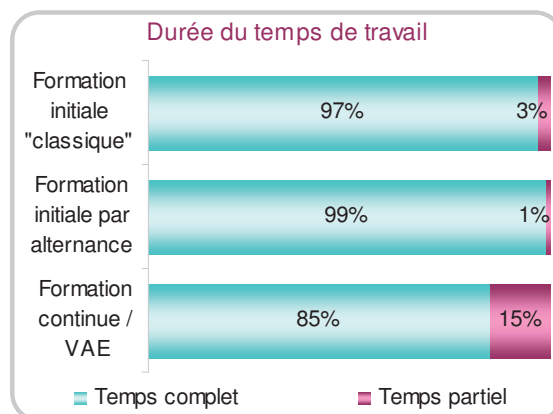
¹⁵ Sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

3 individus n'ont pas précisé la durée de leur temps partiel. Le nombre d'heures médian correspond à 28 heures par semaine. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- De 12 à 20 h / semaine : 4 individus (16%),
- De 21 à 29 h / semaine : 12 individus (48%),
- 30 h et plus : 9 individus (36%).

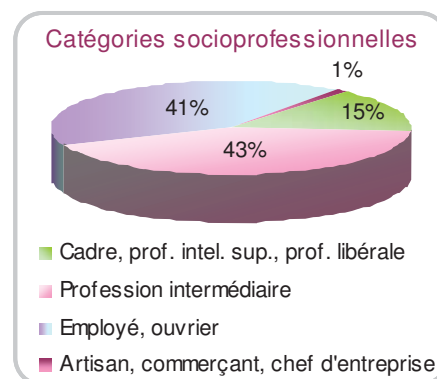
► Des emplois à temps partiel quasiment inexistants chez les diplômés inscrits en alternance ...

3% des diplômés inscrits en formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 12% chez les diplômés issus de la formation continue. En revanche, le travail à temps partiel concerne seulement 1% des diplômés ayant choisi l'alternance.



C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)

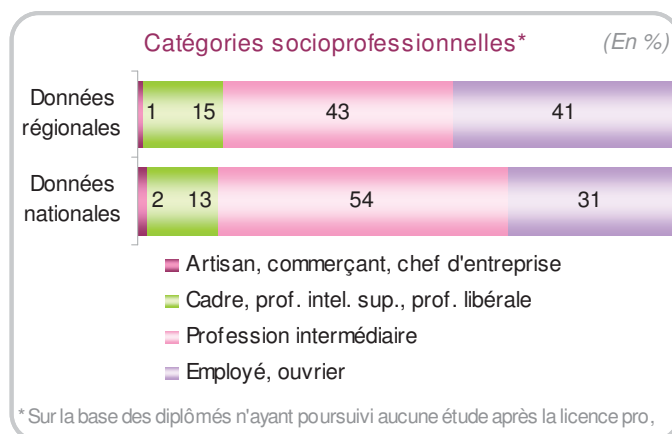
43% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 41% sont « employés, ouvriers ». 15% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».



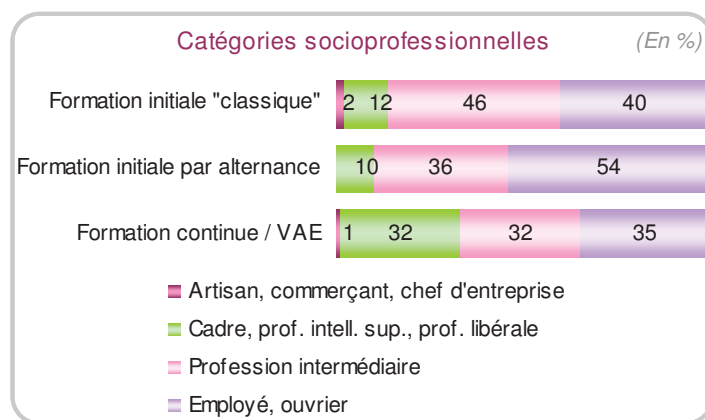
► Des disparités par rapport aux résultats nationaux ...

En effet, les diplômés bretons sont plus nombreux à occuper un emploi peu qualifié (« employé » ou ouvrier). Les emplois de statut « profession intermédiaire » sont plus représentés sur le plan national.

En revanche, concernant l'accès au statut cadre, les résultats sont quasiment identiques avec un léger avantage pour la région Bretagne.



► Des différences selon le régime d'inscription en licence professionnelle ...



En effet, l'accès au statut de « cadre » est nettement plus fréquent chez les individus ayant repris des études (32% contre 12% pour les diplômés de la formation initiale).

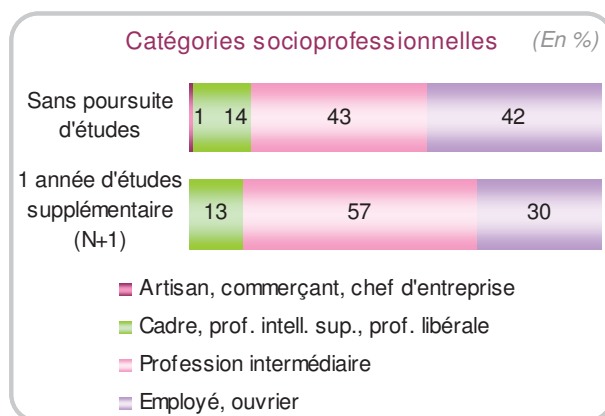
Cela s'explique probablement par le fait que ces derniers ont déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en licence professionnelle. Cette dernière, renforcée par l'obtention de leur diplôme Bac + 3, leur permet d'être recrutés sur des postes de niveau « cadre » plus rapidement que les diplômés issus de la formation initiale.

En revanche, si les conditions d'insertion professionnelle sont plus favorables pour les diplômés ayant choisi l'alternance, ceci ne se vérifie pas au niveau de la CSP de l'emploi. En effet, ces derniers sont seulement 10% à accéder au statut « cadre ». De plus, 54% occupent exercent un emploi de niveau « employé » ou « ouvrier ».

► Poursuivre une année d'études supplémentaire après la licence professionnelle semble être bénéfique au niveau de la CSP de l'emploi.

En effet, la part de la CSP « profession intermédiaire » est plus élevée chez les diplômés ayant poursuivi une année d'études supplémentaire : 57% (13 individus sur 23) contre 43% pour les diplômés ayant arrêté leurs études après la licence professionnelle.

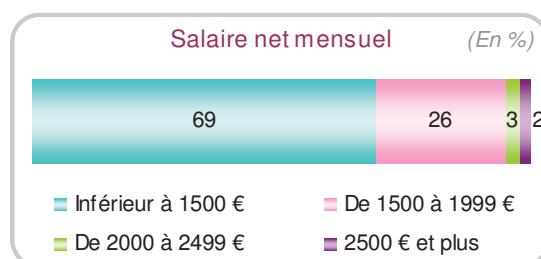
Toutefois, l'effectif concerné étant très faible (23 individus), ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information et ne doivent en aucun cas être généralisés.



D. Salaire net mensuel

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

► 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1310 €** (soit 17196 € annuel, primes comprises).



► Des salaires plus faibles chez les diplômés bretons ...

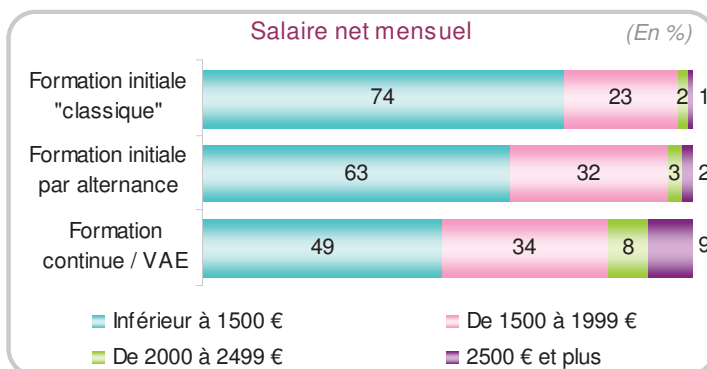
Pour les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après la licence professionnelle, le salaire net mensuel médian s'élève à 1370 € sur le plan national. Pour les diplômés bretons, il atteint 1304 €.

► Des différences de salaire en fonction du régime d'inscription ...

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de 1300 € (16800 € annuel, primes comprises).

Chez les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle au titre de la formation continue, il atteint 1500 € (19392 € annuel, primes comprises).

Chez les diplômés ayant opté pour l'alternance, il s'élève à 1400 € (19260 € annuel, primes comprises)

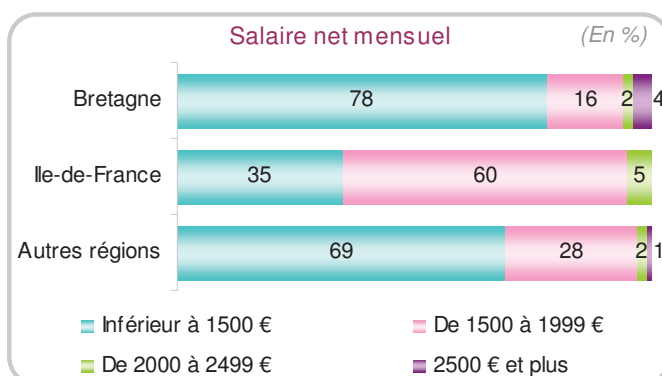


On note donc une différence de salaire de 200 € entre les diplômés inscrits en formation initiale et ceux issus de la formation post-initiale

Nous émettons l'hypothèse suivante : cet écart de rémunération en faveur des diplômés issus de la formation continue s'explique probablement par le fait que ces derniers avaient déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en licence pro. Ceci peut être un atout pour négocier la rémunération lors de l'entretien de recrutement.

► Des salaires plus élevés en Ile-de-France ...

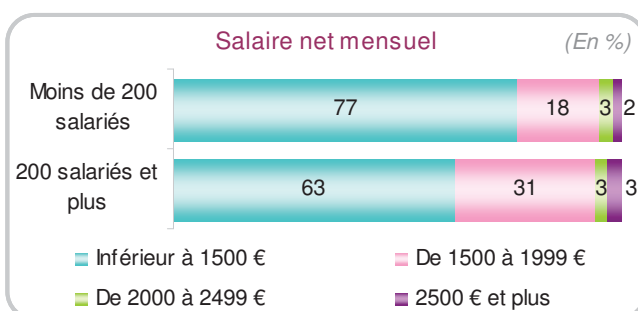
Le salaire net mensuel médian atteint 1500 € en Ile-de-France (19992 € annuel, primes comprises). Il est de 1290 € en Bretagne (16296 € annuel, primes comprises) et 1372 € dans les autres régions (17448 € annuel, primes comprises).



► ... pour les diplômés travaillant dans une entreprise d'au moins 200 salariés

Dans les grandes entreprises (200 salariés et plus), le salaire net mensuel médian atteint 1380 € (18000 € annuel, primes comprises).

Il est de 1284 € (16200 € annuel, primes comprises) dans une entreprise de moins de 200 salariés.

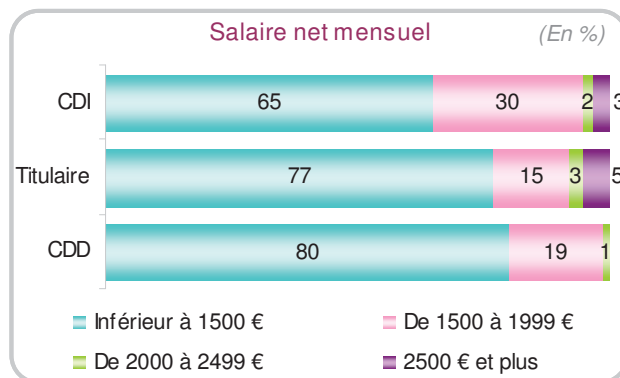


► ... pour les diplômés en CDI

Le salaire net mensuel médian des diplômés en CDI atteint 1360 € (soit 17796 € annuel, primes comprises).

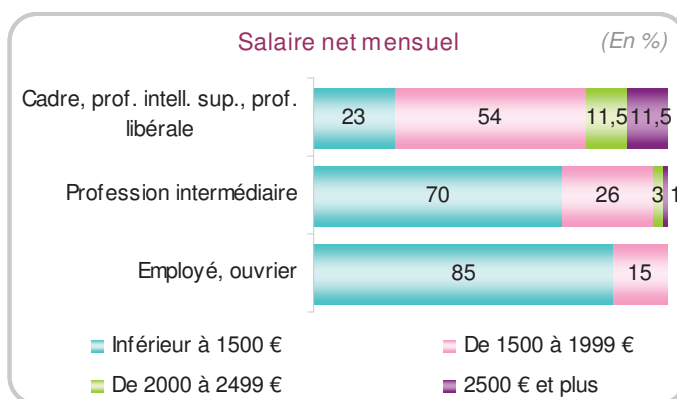
Pour ceux en CDD, il est de 1261 € par mois (soit 15378 € annuel, primes comprises).

Chez les titulaires, il s'élève à 1260 € (soit 16596 € annuel, primes comprises)



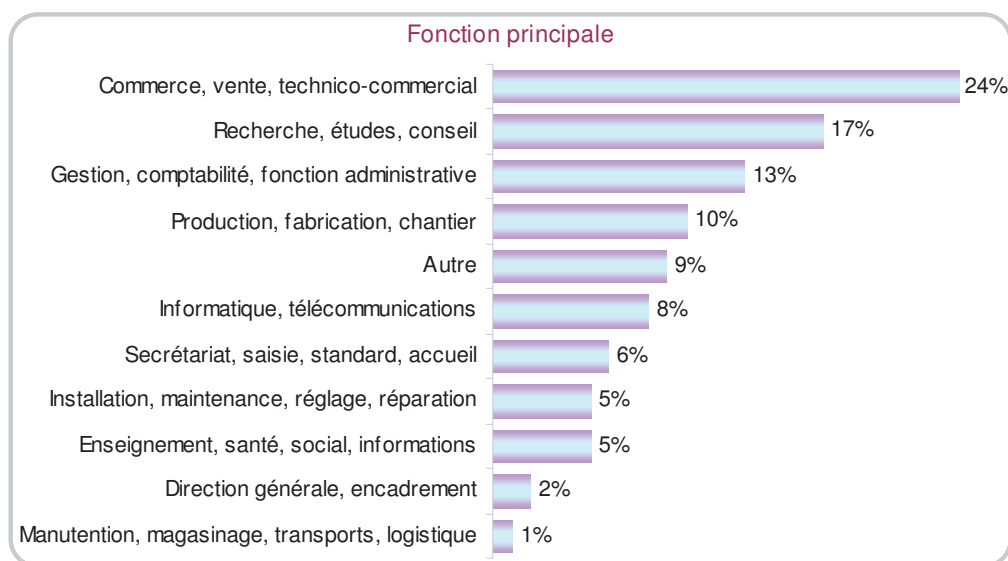
► ... pour les diplômés exerçant un emploi de « cadre »

Le salaire net mensuel médian des « cadres » s'élève à 1700 € (soit 21600 € annuel, primes comprises). Il est de 1383 € (soit 17400 € annuel) pour la CSP « profession intermédiaire ». Il atteint seulement 1200 € (soit 15636 € annuel, primes comprises) pour les « employés, ouvriers ».



E. Fonction principale

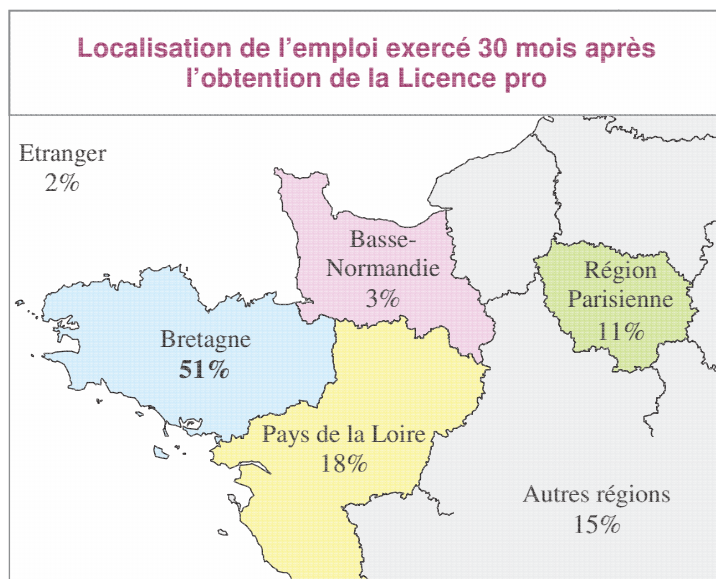
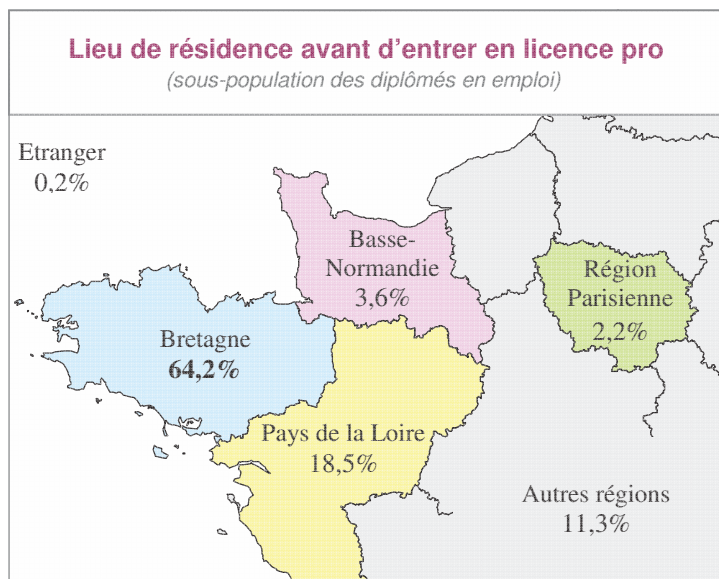
24% des diplômés bretons exercent une fonction relative au « Commerce, vente, technico-commercial ». L'activité « Recherche, études, conseil » est désignée par 17% des répondants.



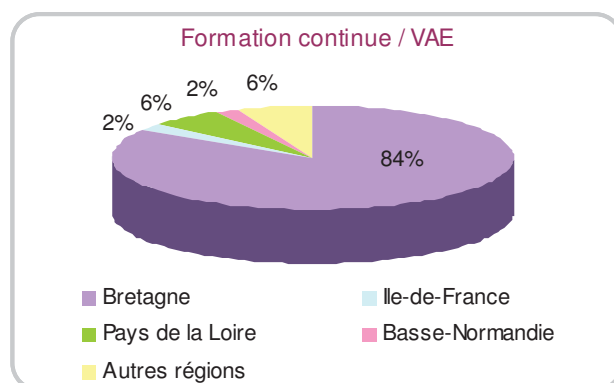
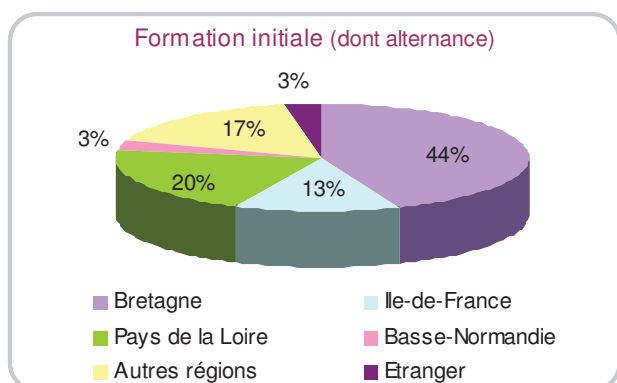
IV. Lieu d'exercice de l'emploi

A. Localisation de l'emploi

30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, 51% des diplômés exercent leur emploi en Bretagne¹⁶. Si l'on compare ces données avec le lieu de résidence des diplômés avant d'entrer en licence professionnelle, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France et dans une moindre mesure vers les autres régions. En effet, 11% des diplômés travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 2,2% à être originaire d'Ile-de-France (soit un solde migratoire de + 8,8% pour l'Ile-de-France). La Bretagne accuse une solde migratoire négatif.



Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en licence professionnelle.



Ainsi, la mobilité géographique est plus importante chez les diplômés issus de la formation initiale : en effet, 13% travaillent en Ile-de-France (contre 2% pour ceux de formation continue).

Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

- Les diplômés issus de la formation continue sont plus âgés¹⁷. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.

¹⁶ Dont 15% en Ile-et-Vilaine, 14% dans le Morbihan, 13% dans le Finistère et 9% dans les Côtes-d'Armor.

¹⁷ Rappelons que lors de l'obtention de la licence pro, leur âge médian était de 33 ans.

- ✚ De plus, avant d'entrer en licence pro., ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle qui les a probablement aidés à développer un réseau, leur permettant de trouver rapidement un emploi au niveau local.

Nous avons examiné les conditions d'insertion en fonction de la localisation de l'emploi¹⁸.

Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Ensemble
Caractéristiques				
Type de contrat de travail				
Emplois « stables »	80%	75%	79%	78%
Emplois « temporaires »	16%	22%	18%	18%
Autre	4%	3%	3%	4%
Total	100%	100%	100%	100%
Temps de travail				
Temps complet	93%	98,5%	96%	95%
Temps partiel	7%	1,5%	4%	5%
Total	100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles				
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14%	31%	14%	15%
Professions intermédiaires	36%	47%	52%	43%
Employés et ouvriers	49%	22%	33%	41%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1%		1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%
Salaire				
Salaire net mensuel médian	1290 €	1500 €	1372 €	1310 €

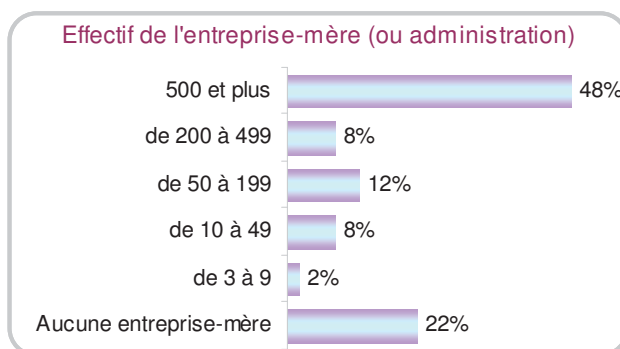
► Des salaires plus élevés en Ile-de-France mais pas seulement ...

Les emplois localisés en Ile-de-France, outre le fait qu'ils sont mieux rémunérés, sont pour la quasi-totalité des postes à temps complet (98,5%). De plus, c'est la région où le taux d'emploi « cadre » est le plus élevé (31%).

En outre, les jeunes diplômés ayant quitté la région accèdent plus fréquemment à un poste de type « profession intermédiaire » : pour exemple, 52% des diplômés travaillant dans une autre région (que la Bretagne ou l'Ile-de-France) occupent un emploi de type profession intermédiaire contre 36% pour la Bretagne. Il semble donc que la mobilité géographique ait des conséquences bénéfiques sur le statut de l'emploi et le temps de travail.

B. Taille de l'entreprise-mère (ou administration)

1 diplômé sur 2 travaille dans une entreprise d'au moins 200 salariés. 39% d'entre eux exercent leur activité dans des structures de 500 salariés et plus.

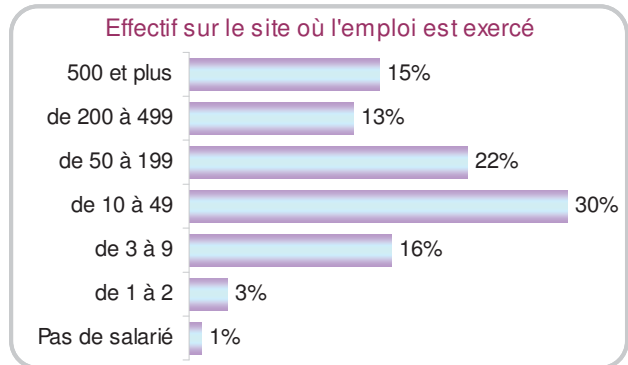


¹⁸ Nous n'avons pas représenté dans ce tableau les emplois à l'étranger car ils ne concernent que 13 diplômés

C. Taille du site où l'emploi est exercé

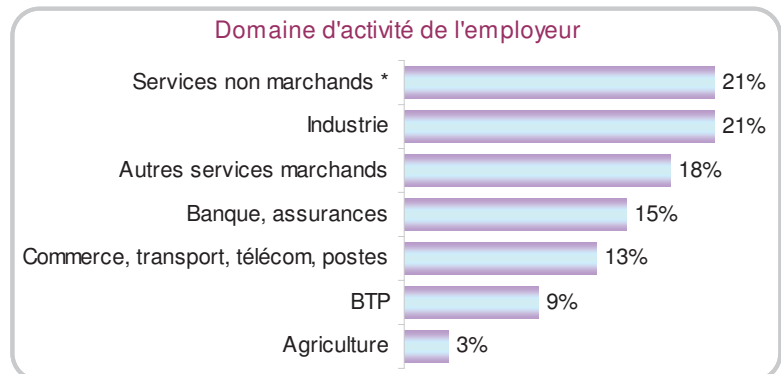
1 diplômé sur 2 travaille sur un site de moins de 50 salariés.

15% travaillent sur un site comprenant 500 salariés et plus.



D. Domaine d'activité de l'employeur

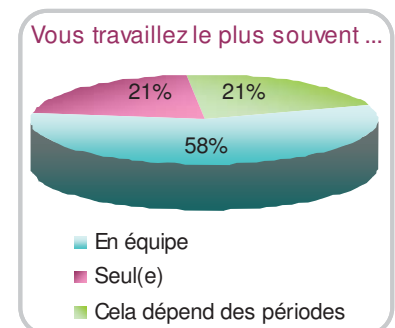
Les « Services non marchands » et l'« Industrie » emploient chacun 21% des diplômés.



(* administration, association, collectivité locale, organisme public)

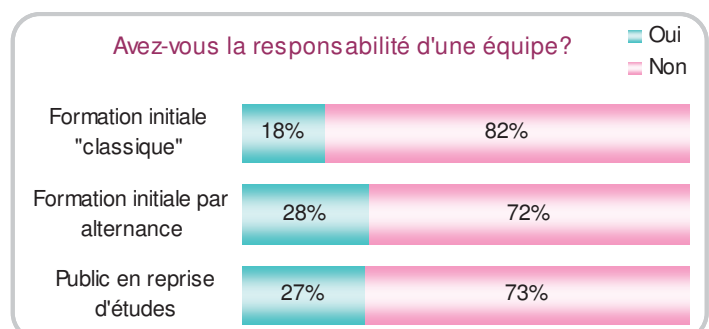
V. Conditions d'exercice de l'emploi

Plus de la moitié des diplômés (58%) déclarent travailler en équipe.



D'autre part, 21% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe. La taille médiane d'une équipe est de 6 personnes, responsable compris. 27% des hommes sont responsables d'une équipe contre seulement 15,5% des femmes.

Les diplômés issus de l'alternance se distinguent à nouveau. En effet, 28% d'entre eux encadrent une équipe.

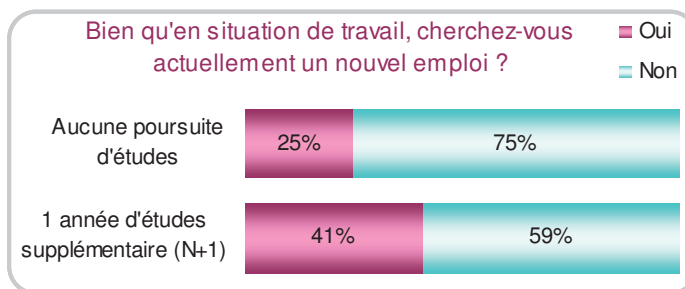


VI. Perspectives professionnelles

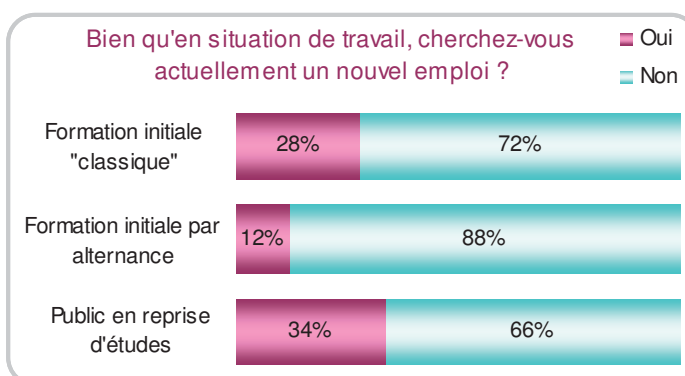
83% des diplômés ne recherchent pas d'emploi.

A l'inverse, bien qu'en situation de travail, 27% recherchent un emploi.

Ce taux atteint 41% pour les diplômés ayant poursuivi une année d'études supplémentaire contre 25% pour ceux n'ayant pas poursuivi d'étude après la licence professionnelle.



Seuls 12% des diplômés inscrit en alternance recherche un nouvel emploi. Ce taux s'élève à 34% pour les diplômés en reprise d'études.



Les motifs de recherche d'emploi les plus fréquemment évoqués sont :

- Emploi plus stable (26% des réponses citées)
- Salaire plus élevé (19%)
- Pour des raisons géographiques (16%)
- Evolution professionnelle (12%)
- Emploi plus en adéquation avec la formation (5%)
- Avoir de meilleures conditions de travail (4%)
- Envie de changement (4%)

Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

📌 Selon le type de contrat de travail

53% des diplômés exerçant un emploi « temporaire » recherchent un nouvel emploi. Ce taux atteint seulement 20% pour les emplois « stables ».

📌 Selon la durée du temps de travail

45% des individus travaillant à temps partiel recherchent un nouvel emploi (seulement 25% pour les emplois à temps complet).

📌 Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi

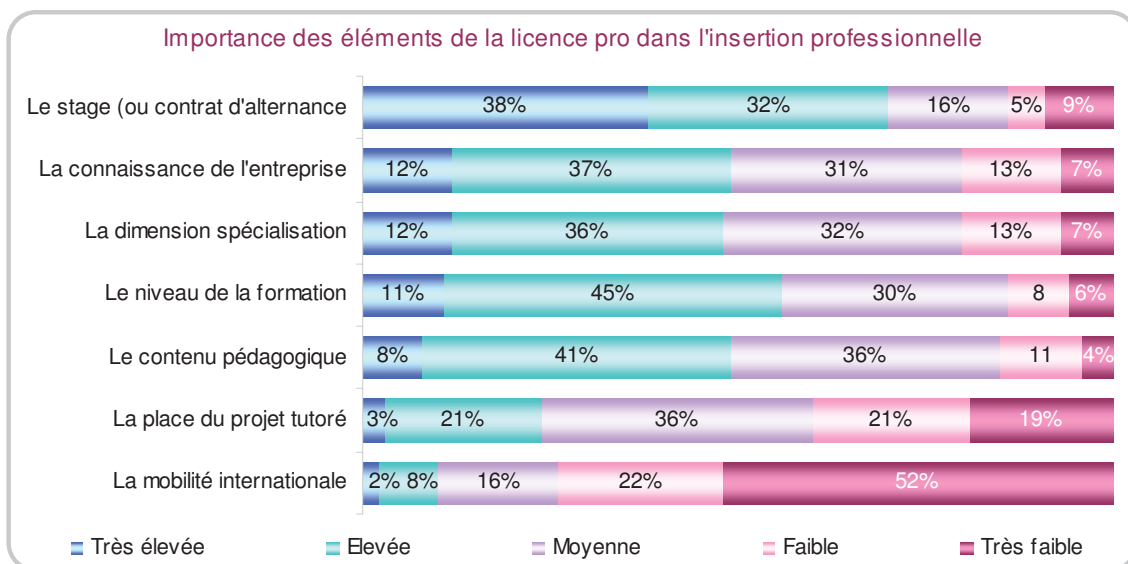
La recherche d'un nouvel emploi concerne 30% des « employés », 26% des « professions intermédiaires et seulement 18% des « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

VII. Importance des éléments de la licence professionnelle dans l'insertion professionnelle

Selon les diplômés, les éléments de la licence professionnelle les plus importants pour leur insertion sont :

- 🚩 le stage (70%)¹⁹
- 🚩 et le niveau de la formation (56%)

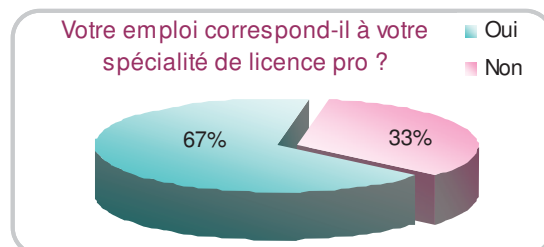
En revanche, la mobilité internationale et la place du projet tutoré ont peu d'impact sur l'insertion des diplômés.



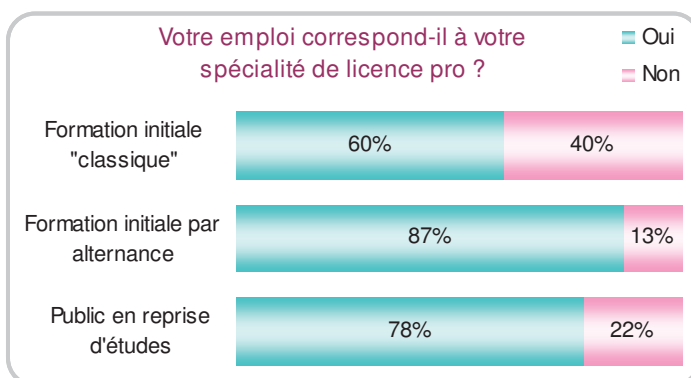
VIII. Regard sur l'emploi exercé

A. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de licence professionnelle

Pour 2/3 des répondants, l'emploi exercé correspond à la spécialité de licence professionnelle



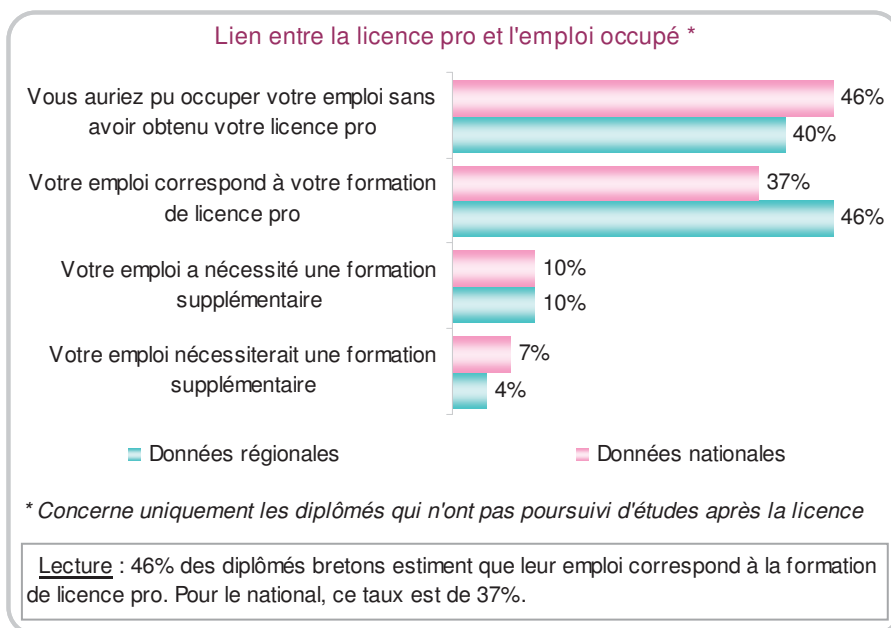
78% des diplômés inscrits en alternance estiment que leur emploi correspond à la spécialité de licence professionnelle. Ce taux est seulement de 60% pour les diplômés issus de la formation initiale « classique ».



¹⁹ 70% des diplômés pensent que le stage de licence pro a eu une importance élevée à très élevée dans leur insertion professionnelle

B. Liens entre la licence professionnelle et l'emploi actuel

Pour cette question, les réponses peuvent être biaisées pour les diplômés ayant suivi une formation après la licence professionnelle. C'est pourquoi les résultats suivants portent uniquement sur le groupe des diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle.



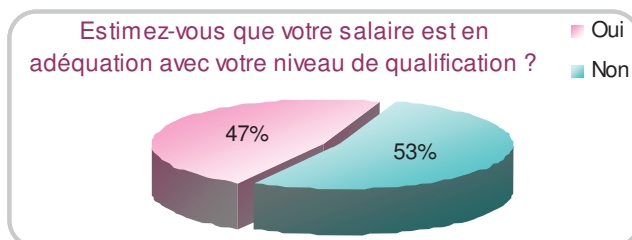
46% d'entre eux déclarent qu'ils auraient pu occuper leur emploi actuel sans avoir obtenu la licence professionnelle. Pour 41% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de licence professionnelle.

Pour 14%, l'emploi occupé a nécessité ou nécessiterait une formation supplémentaire.

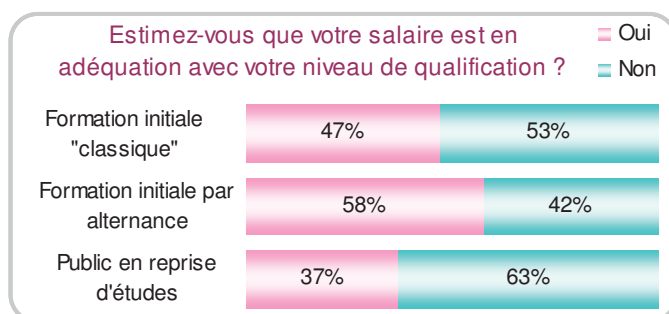
On note des disparités avec les résultats nationaux. En effet, les diplômés bretons sont plus nombreux à déclarer occuper un emploi en adéquation avec leur formation de licence professionnelle (46% contre 37 sur le national).

C. Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification

53% des répondants estiment que leur salaire n'est pas en adéquation avec leur niveau de qualification.



58% des diplômés issus d'une formation en alternance estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification. En revanche, pour les individus ayant repris des études, ce taux est seulement de 37%.

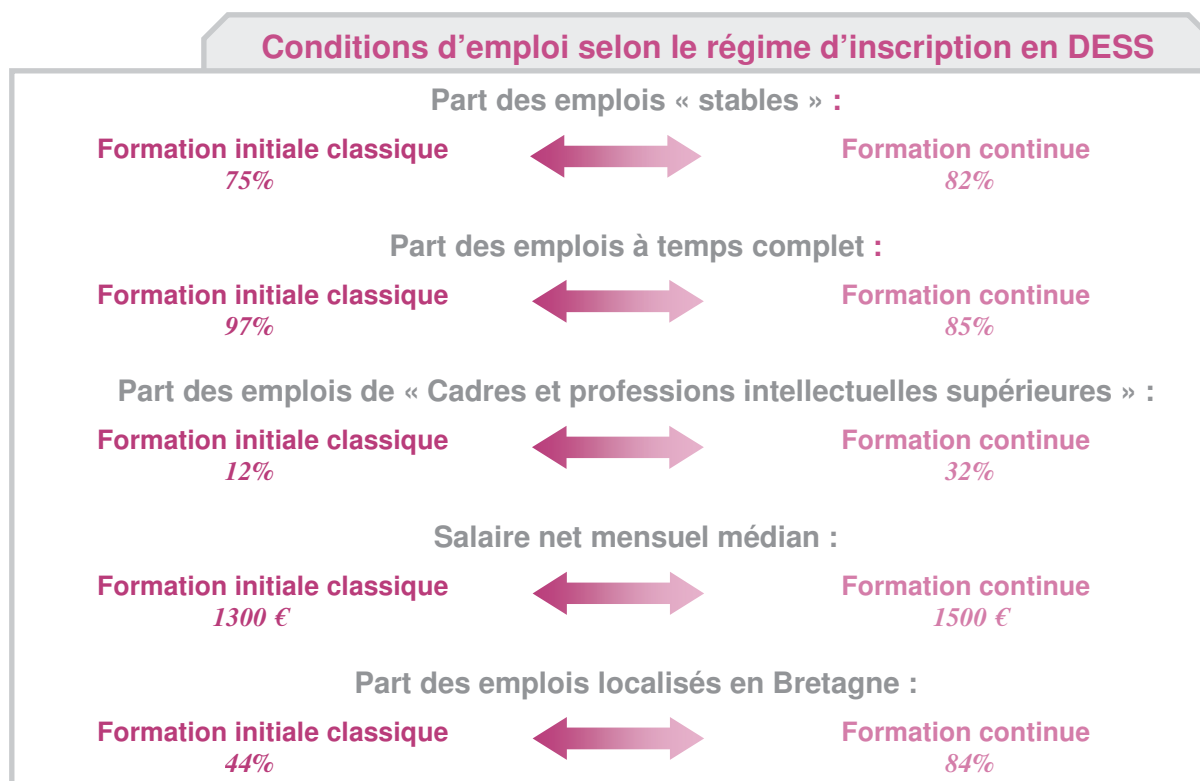


Quelques points à retenir ...

Si 52% des diplômés occupent au moins leur 2^{ème} emploi 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, 48% exercent toujours leur premier poste.

58% ont trouvé leur 1^{ère} activité professionnelle en moins de 4 mois²⁰.

Concernant les conditions d'exercice de l'emploi occupé au moment de l'enquête, on relève des disparités importantes selon le régime d'inscription en DESS.



Les diplômés issus de la formation continue bénéficient de meilleures conditions d'insertion par rapport à ceux issus de la formation initiale, tant au niveau du type de contrat, de la CSP ou du salaire. Ceci est très certainement le résultat de leur expérience professionnelle acquise avant d'entrer en licence professionnelle.

En revanche, ils sont plus nombreux à travailler à temps partiel (15% contre 3% pour les diplômés de formation initiale « classique »). Or, ils sont plus âgés²¹ et il s'agit majoritairement de femmes²². Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les diplômés de formation continue sont plus nombreux à travailler à temps partiel afin de mieux gérer leurs contraintes familiales.

D'autre part, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peut expliquer en partie leur mobilité géographique moins importante. De plus, l'expérience professionnelle acquise avant leur entrée en licence professionnelle leur a certainement permis de développer un « réseau », facilitant leur insertion professionnelle sur la région Bretagne.

²⁰ ce pourcentage est calculé sur la population des diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après la licence professionnelle

²¹ Leur âge médian au moment de l'obtention de la licence pro était de 33 ans.

²² 73% des diplômés de formation continue travaillant à temps partiel sont des femmes. Toutefois, ce pourcentage représente seulement 11 individus.

CHAPITRE 5 :

La recherche d'emploi

55 diplômés (8%) recherchent un emploi 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en effectif.

Sur l'ensemble des diplômés en recherche d'emploi, 37 individus (67%) n'ont pas poursuivi d'études après la licence professionnelle.

13 individus (24%) ont poursuivi deux années d'études de 2004 à 2006.

4 diplômés (7%) ont repris une année d'études en 2005-2006.

1 personne a poursuivi une année d'études immédiatement après la licence professionnelle.

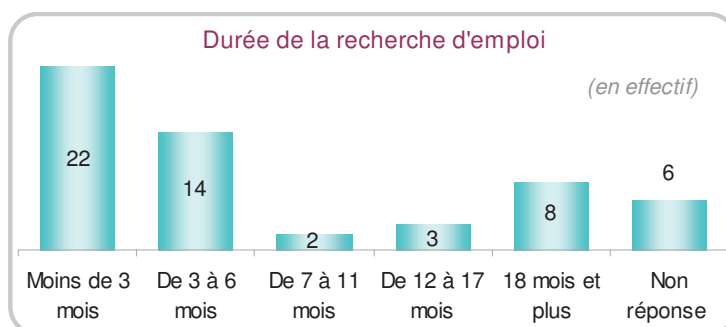
Les diplômés à la recherche d'un emploi ont envoyé en moyenne 50 candidatures. Ils ont passé en moyenne 3 entretiens.

I. Durée de la recherche d'emploi

Parmi les répondants à cette question, 36 sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois (74%), dont 22 (45%) depuis moins de 3 mois.

Pour 8 diplômés (16%), la période de chômage est supérieure à 18 mois.

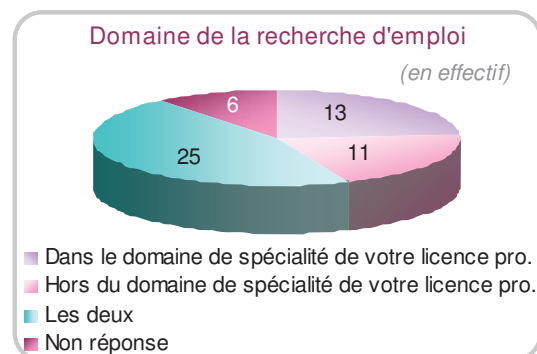
La durée médiane de recherche d'emploi est de 3 mois.



II. Domaine de la recherche d'emploi

Parmi les répondants à cette question, 25 (51%) recherchent un emploi dans le domaine de spécialité de leur licence professionnelle et également en dehors de leur domaine.

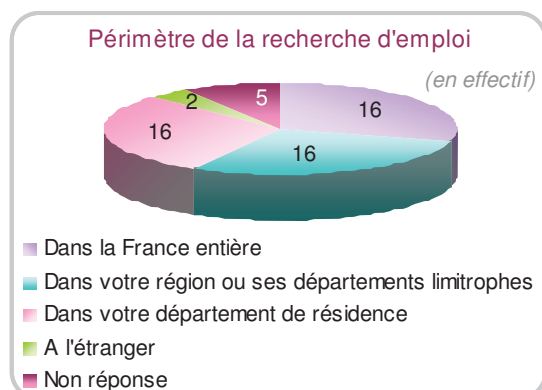
13 (27%) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur licence professionnelle.



III. Périmètre de la recherche d'emploi

Parmi les répondants à cette question, 16 (32%) délimitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s).

16 diplômés (32%) élargissent leurs recherches à la France entière.

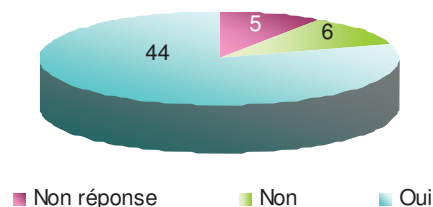


44 diplômés ont eu recours à des organismes d'aide à l'emploi.

Les principaux organismes cités sont l'ANPE (39 diplômés) et l'APEC (10 individus) puis la mission locale (4 individus).

Avez-vous sollicité des organismes publics d'aide à l'emploi ?

(en effectif)



CONCLUSION

1203 diplômés 2004 de licence professionnelle ont été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. 697 individus ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **58%**.

La population répondante est composée de 53% de femmes et 47% d'hommes.

58% sont titulaires d'un Bac général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 28% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (21%).

38% sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (16%) ou un Bac STT (13%).

Avant d'entrer en licence professionnelle, 86% des diplômés avaient obtenu un diplôme professionnalisant (BTS ou DUT). La moitié d'entre eux était titulaire d'un BTS. 7% avaient obtenu un L2.

84% des diplômés ont suivi leur licence professionnelle au titre de la formation initiale (« classique » ou en alternance). Leur âge médian à l'obtention du diplôme était de 22 ans.

16% étaient en situation de reprise d'études : 12% étaient inscrits en formation continue et 4% en VAE. Leur âge médian lors de l'inscription était de 33 ans.

Le taux de poursuite d'études après la licence professionnelle est moins élevé chez les diplômés bretons : 17,5% contre 26,7% sur le plan national.

Sur l'ensemble des diplômés, 85,5% exercent un emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études après la licence professionnelle, le taux de diplômés en emploi atteint 93,5%.

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »²³ et « Secteur professionnel de la licence pro »²⁴ :

✚ Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1400 €. Celui des femmes atteint seulement 1250 €.

✚ Les diplômés des secteurs « Informatique », « Assurance, Banque, Finance » et « Génie civil, Construction, Bois » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1400 €.

En revanche, les diplômés ayant suivi une licence professionnelle dans les domaines « Gestion et management des organisations », « Communication et Information » et « Commerce » connaissent une insertion professionnelle moins favorable.

²³ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « Sexe ».

²⁴ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « Secteur professionnel de la licence pro ».

GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue ou formation post-initiale : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

Secteur professionnel : les 42 licences professionnelles ont été classées en 11 secteurs professionnels.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1600 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1600 € et 50% gagnent plus de 1600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CNE : Contrat Nouvelles Embauches.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

VIE : Volontariat International en Entreprise.

LMD : La réforme LMD (pour « Licence Master Doctorat ») désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. En France, le cursus universitaire français s'articule autour de trois grades : la Licence, le Master et le Doctorat.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DNAT : Diplôme national d'arts et techniques.

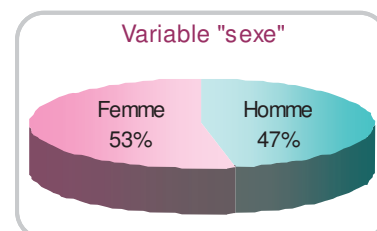
DNTS : Diplôme National de Technologie Spécialisée.

CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique.

ZOOM sur ... la variable « Sexe »

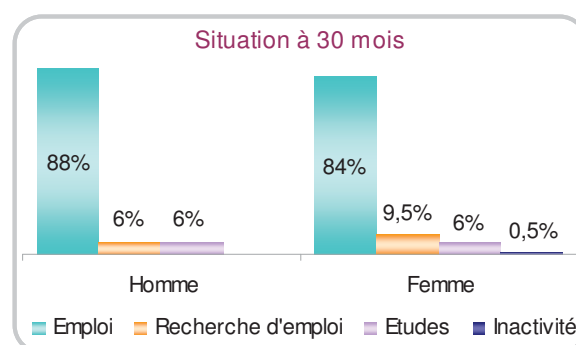
Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

La population répondante est à majorité féminine : 53 % de femmes pour 47% d'hommes.



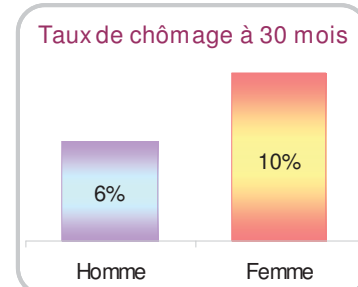
Situation à 30 mois

30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, 88% des hommes exercent un emploi contre 84% des femmes.



Taux de chômage à 30 mois

Il est nettement plus élevé chez les femmes : 10% contre 6% chez les hommes.

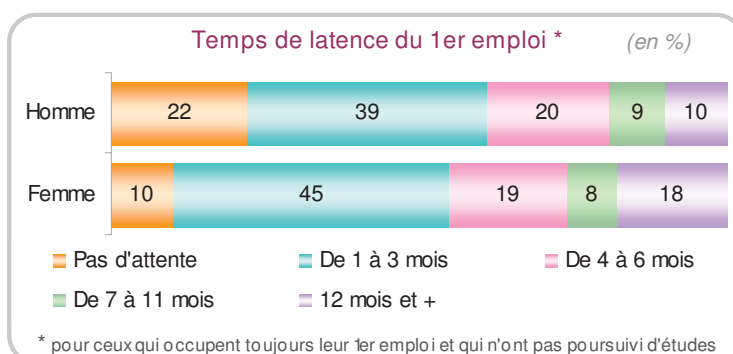


Les poursuites d'études après la licence professionnelle

On ne relève aucune disparité entre le taux de poursuite d'études des hommes (17,4%) et celui des femmes (17,6%).

Durée de recherche du 1^{er} emploi

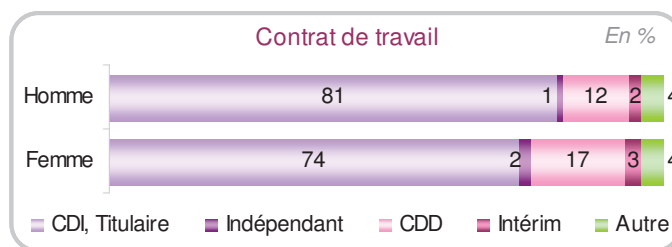
La durée de recherche du 1^{er} emploi varie peu selon la variable « sexe ». Toutefois, les hommes sont plus nombreux à accéder à leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention de la licence professionnelle (22% contre 10% des femmes). De même, 10% des hommes mettent un an pour trouver leur 1^{er} emploi. Ce taux atteint 18% chez les femmes.



Contrat de travail

Des disparités existent au niveau du contrat de travail selon la variable « sexe ».

La part des emplois « temporaires » (CDD et intérim) est plus élevée chez les femmes : 20% contre 14% chez les hommes.

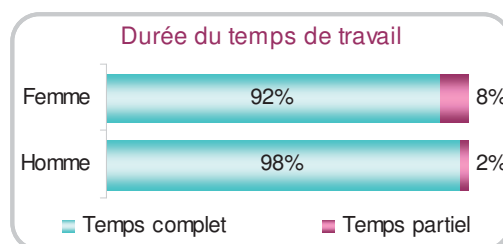


Durée du temps de travail

La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 2% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 8%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 80% sont exercés par une femme.



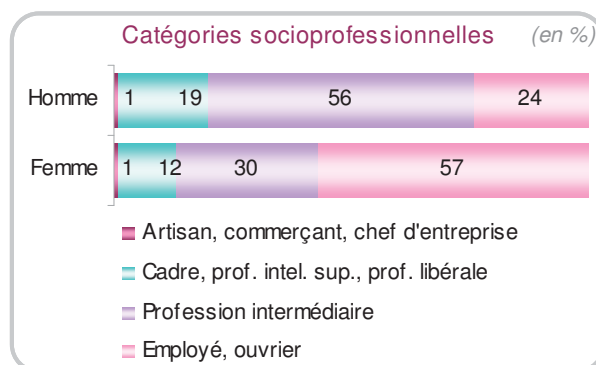
Catégories socioprofessionnelles

Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

19% des hommes ont le statut cadre contre 12% des femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'employé ou d'ouvrier (57% contre 24% des hommes).

Ainsi, 73% des postes d'employé sont occupés par une femme.

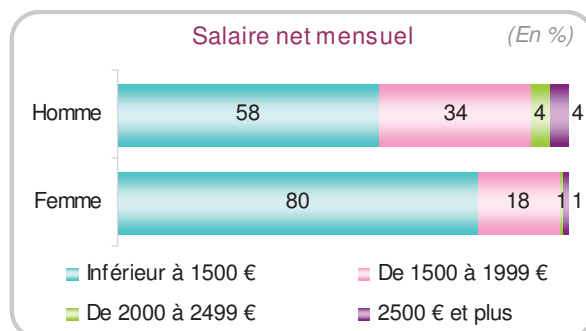


Salaire net mensuel

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe » ($p = 0,001$). 58% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 80% des femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1400 € (18000 € annuel, primes comprises) alors qu'il est de 1250 € (16200 € annuel, primes comprises) pour une femme.



Domaine d'activité économique de l'employeur

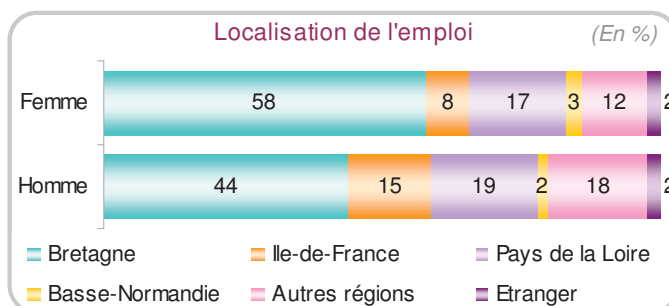
Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs d'activité suivants : « Banque, assurances » (20%), « Commerce, transport, télécom, postes » (15%).

Quant aux hommes, ils travaillent davantage dans l'industrie (27%) et dans le BTP (15%).

Localisation de l'emploi

Les femmes sont plus nombreuses à travailler en Bretagne : 58% contre 44% pour les hommes.

En revanche, les hommes sont plus mobiles : 15% travaillent en Ile-de-France et 18% dans une autre région.

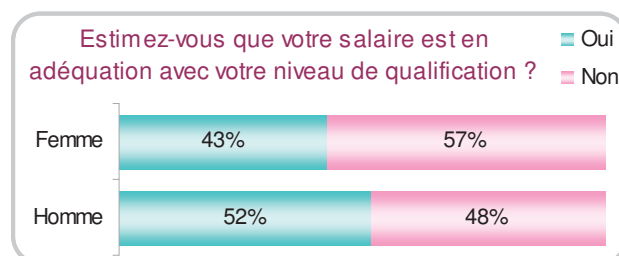


Responsabilité d'une équipe

Les hommes sont plus nombreux à assumer des responsabilités. 27% d'entre eux encadrent une équipe contre 16% des femmes.

Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification

Les hommes sont plus nombreux à estimer que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification : 52% contre 43% pour les femmes



En conclusion ...

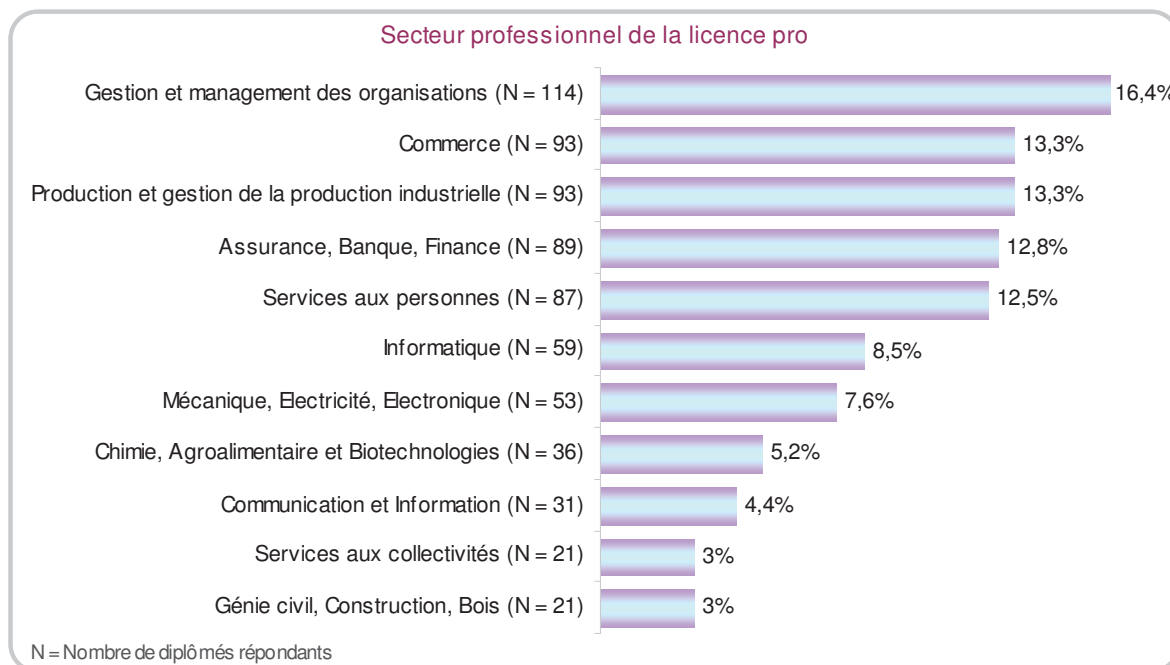
30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- ✚ en effet, ils sont plus nombreux à occuper un emploi « stable » (82% contre 76% pour les femmes).
- ✚ seuls 2% travaillent à temps partiel (8% pour les femmes).
- ✚ 24% occupent un poste de type « employé » ou « ouvrier » (contre 57% des femmes).
- ✚ leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 150 €, soit un salaire médian supérieur de 12% à celui des femmes).



la variable « Secteur professionnel de la licence professionnelle »

Le Ministère a classé les licences professionnelles en 12 secteurs professionnels²⁵. Pour cette étude, 11 secteurs étaient représentés dans les 4 Universités de Bretagne.



5 secteurs se démarquent en terme d'effectifs :

- ✚ « Gestion et management des organisations » : 114 individus soit 16,4% des répondants,
- ✚ « Commerce » : 93 individus (13,3%),
- ✚ « Production et gestion de la production industrielle » : 93 individus (13,3%)
- ✚ « Assurance, Banque, Finances » : 89 individus (12,8%),
- ✚ « Services aux personnes » : 87 individus (12,5%).

Nous avons examiné les principales variables de cette étude en fonction des différents secteurs professionnels.

Variable « sexe »

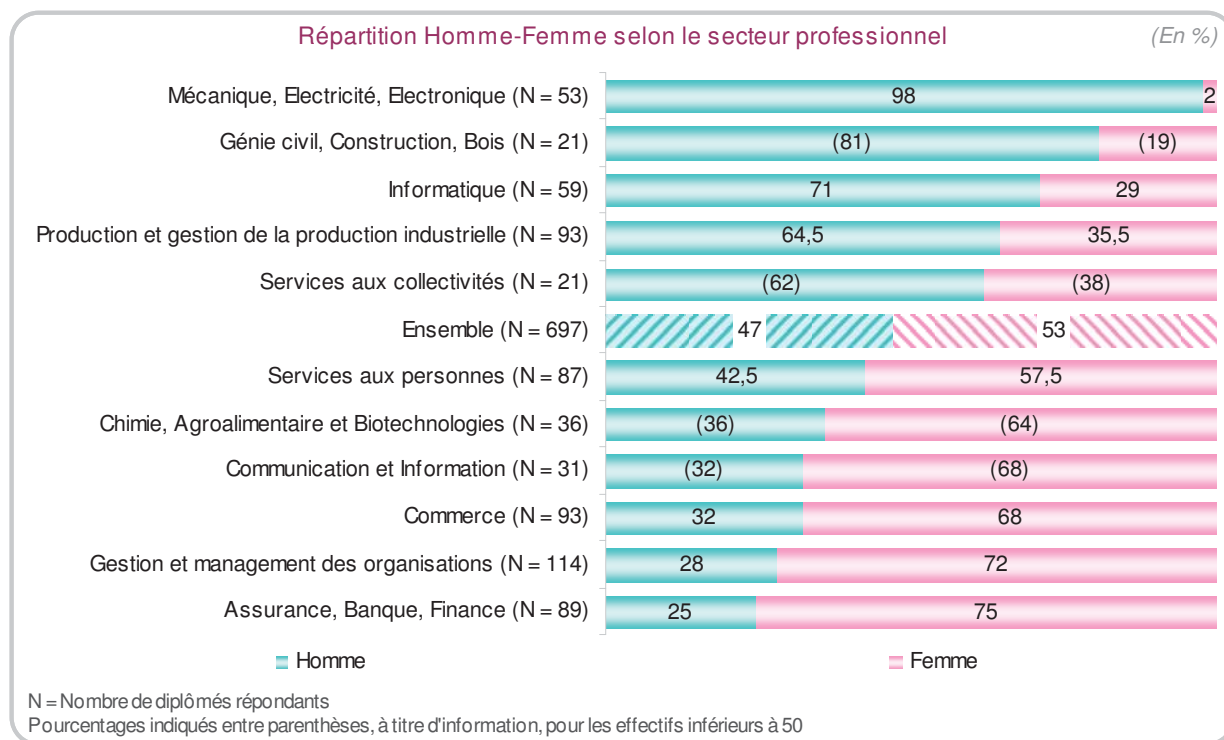
Si 53% des répondants sont des femmes, les 2 secteurs professionnels suivants sont fortement à dominante masculine :

- ✚ « Mécanique, Electricité, Electronique » (98% d'hommes)
- ✚ « Informatique » (71%).

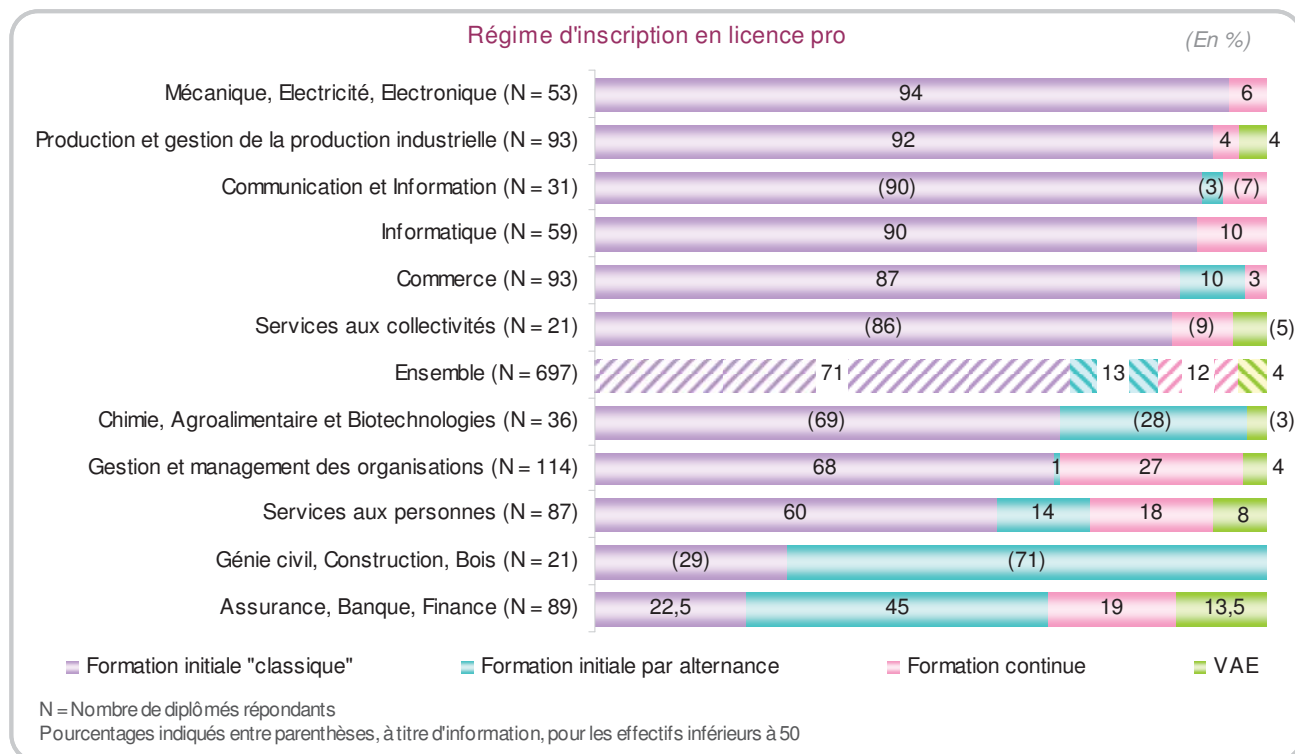
En revanche, les femmes sont largement majoritaires dans les 3 secteurs suivants :

- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (75%),
- ✚ « Gestion et management des organisations » (72%)
- ✚ « Commerce » (68%).

²⁵ Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque domaine de formation. Y sont présentés les intitulés de Master 2 ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.



Régime d'inscription en licence professionnelle



L'inscription en formation initiale est majoritaire, à l'exception des les domaines suivants :

- « Génie civil, Construction, Bois » (29%)
- « Assurance, Banque, Finance » (22,5%).

La formation en alternance est surreprésentée dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, Construction, Bois » (71%),
- « Assurance, Banque, Finance » (45%)
- « Chimie, Agroalimentaire et Biotechnologies » (28%).

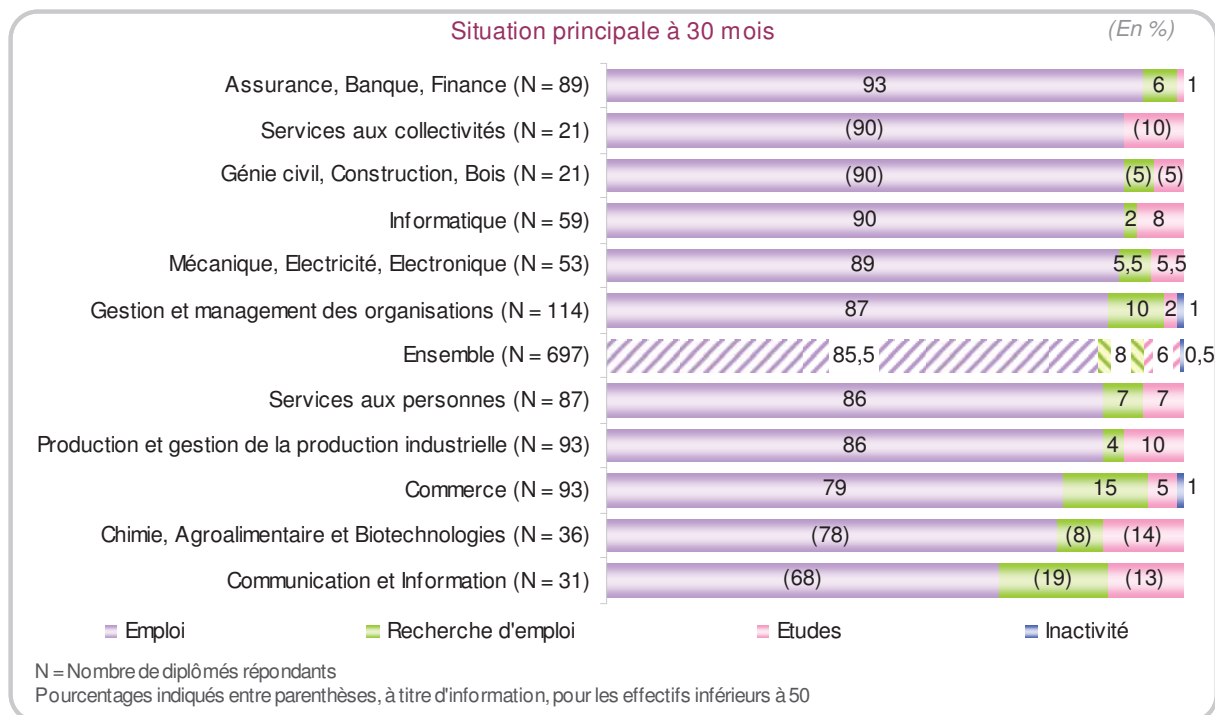
3 domaines se distinguent par leur taux élevé d'inscription en formation continue :

- ✚ « Gestion et management des organisations » (27%),
- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (19%)
- ✚ « Services aux personnes » (18%).

L'inscription dans un objectif de validation des acquis de l'expérience (VAE) concerne 13,5% des diplômés en « Assurance, Banque, Finance ».

Situation principale 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle

On observe quelques disparités entre les secteurs professionnels.



Ainsi, 93% des diplômés du secteur « Informatique » exercent un emploi au moment de l'enquête, contre seulement 68% pour le secteur « Communication et Information ». En revanche, 13% des diplômés de ce secteur sont en poursuite d'études. Toutefois, leurs résultats, portant seulement sur un effectif de 31 individus, sont à prendre avec précaution.

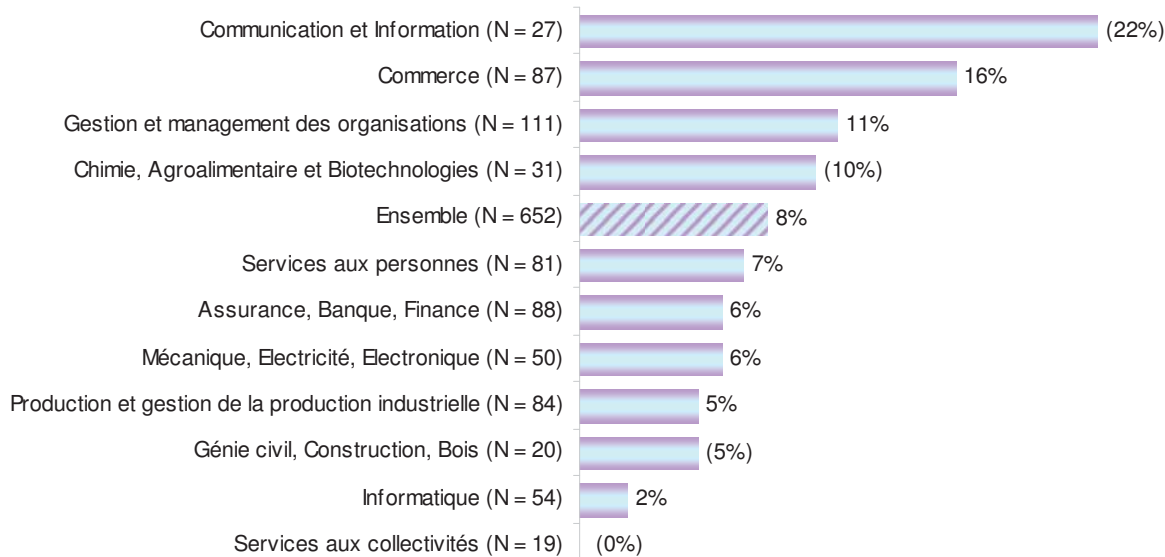
Taux de chômage à 18 mois (p = 0,001)

Rappelons que, 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, le taux de chômage équivaut à 8% de la population active.

Si pour le domaine « Informatique », il est seulement de 2%, il est supérieur à 10% dans les domaines suivants :

- ✚ « Commerce » (16 %)
- ✚ « Gestion et management des organisations » (11%).

Taux de chômage à 30 mois



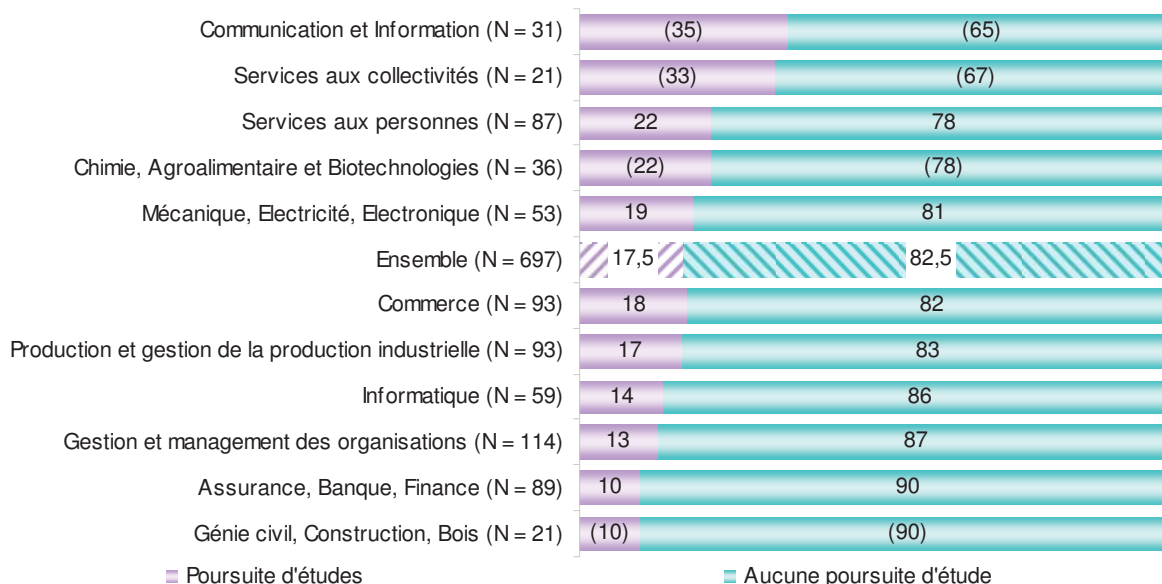
N = Nombre de répondants en activité (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés en recherche d'emploi) 30 mois après la licence pro
 Pourcentages indiqués entre parenthèses, à titre d'information, pour les effectifs inférieurs à 50

Poursuite d'études après la licence professionnelle (p = 0,001)

18% des diplômés ont suivi au moins une année d'études depuis l'obtention de la licence professionnelle. Ce taux de poursuite d'études varie nettement selon le secteur professionnel. Il atteint 22% pour le secteur « Services aux personnes » et seulement 10% pour le domaine « Assurance, Banque, Finance ».

Poursuite d'études à l'issue de la licence pro

(En %)



N = Nombre de diplômés répondants

Pourcentages indiqués entre parenthèses, à titre d'information, pour les effectifs inférieurs à 50

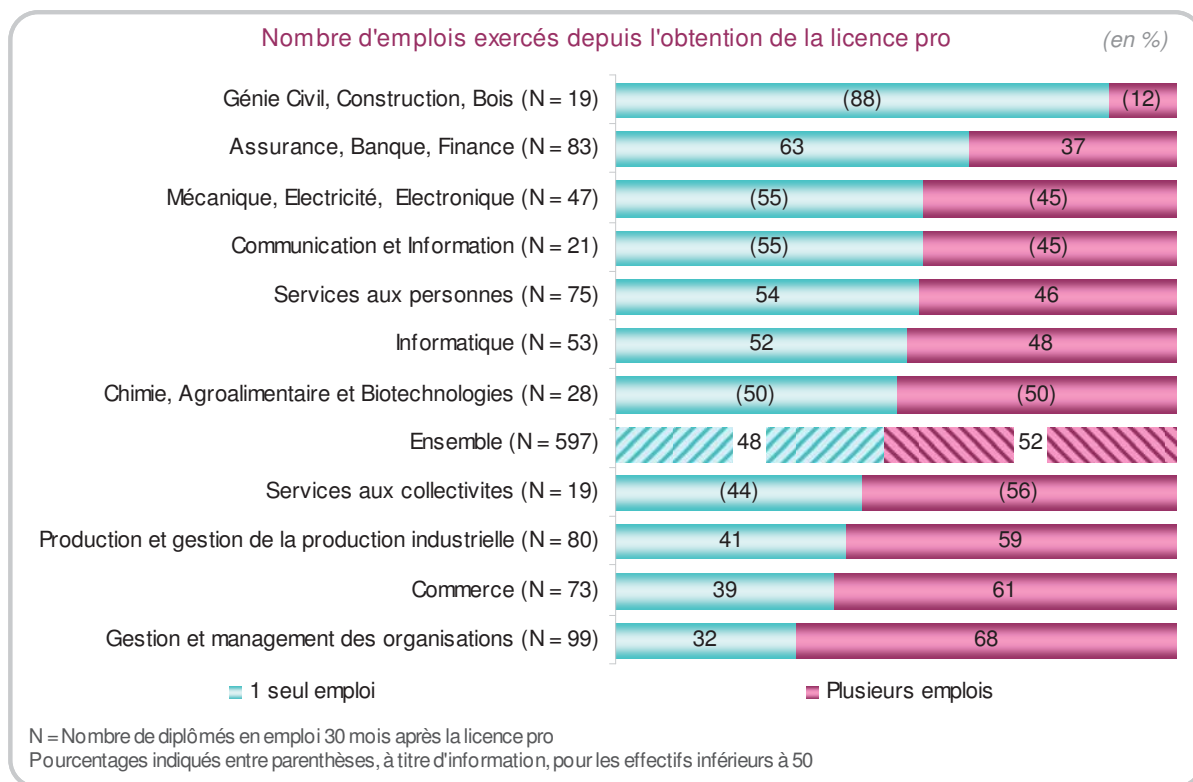
Nombre d'emplois exercés depuis l'obtention de la licence professionnelle

Dans les 2 domaines suivants, au moins 63% des diplômés exercent toujours leur premier emploi 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle :

- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (88% mais ce secteur concerne seulement 19 individus)
- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (63%).

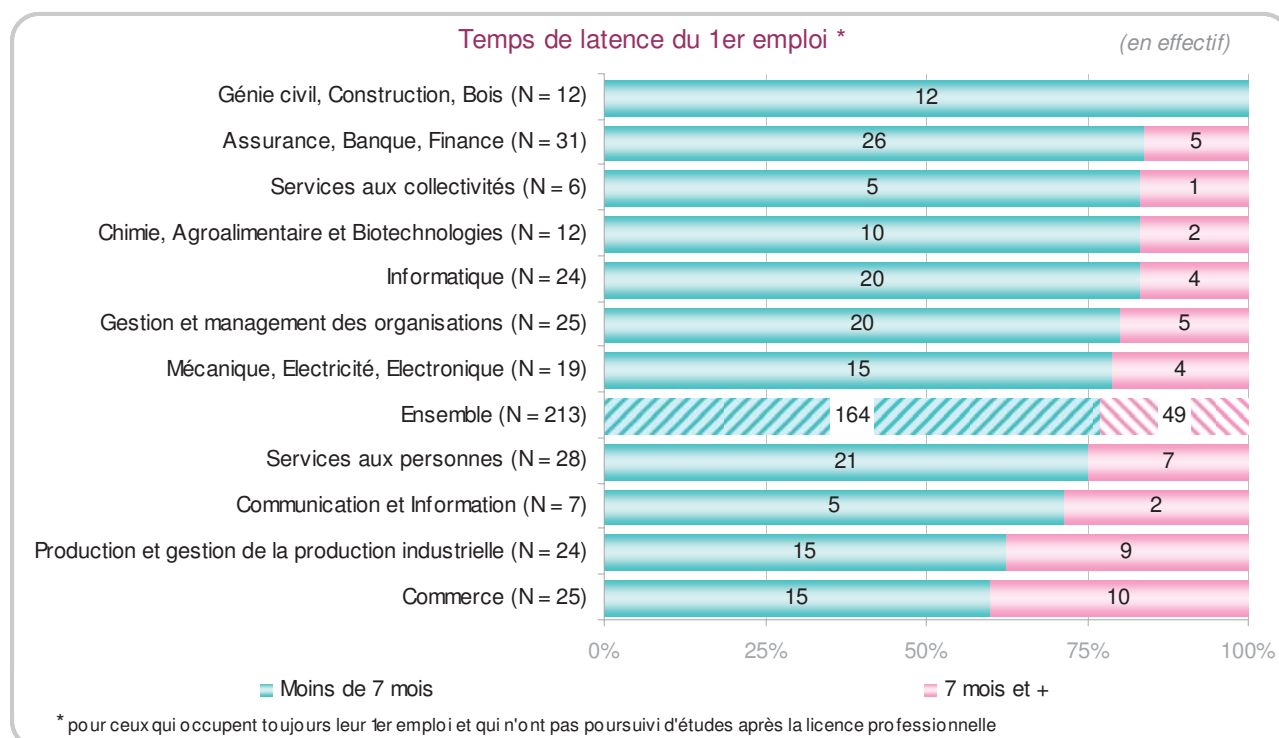
Les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi une licence professionnelle dans les domaines suivants :

- « Gestion et management des organisations » (68%).
- « Commerce » (61 %)
- « Production et gestion de la production industrielle » (59%).



Durée d'accès au 1^{er} emploi

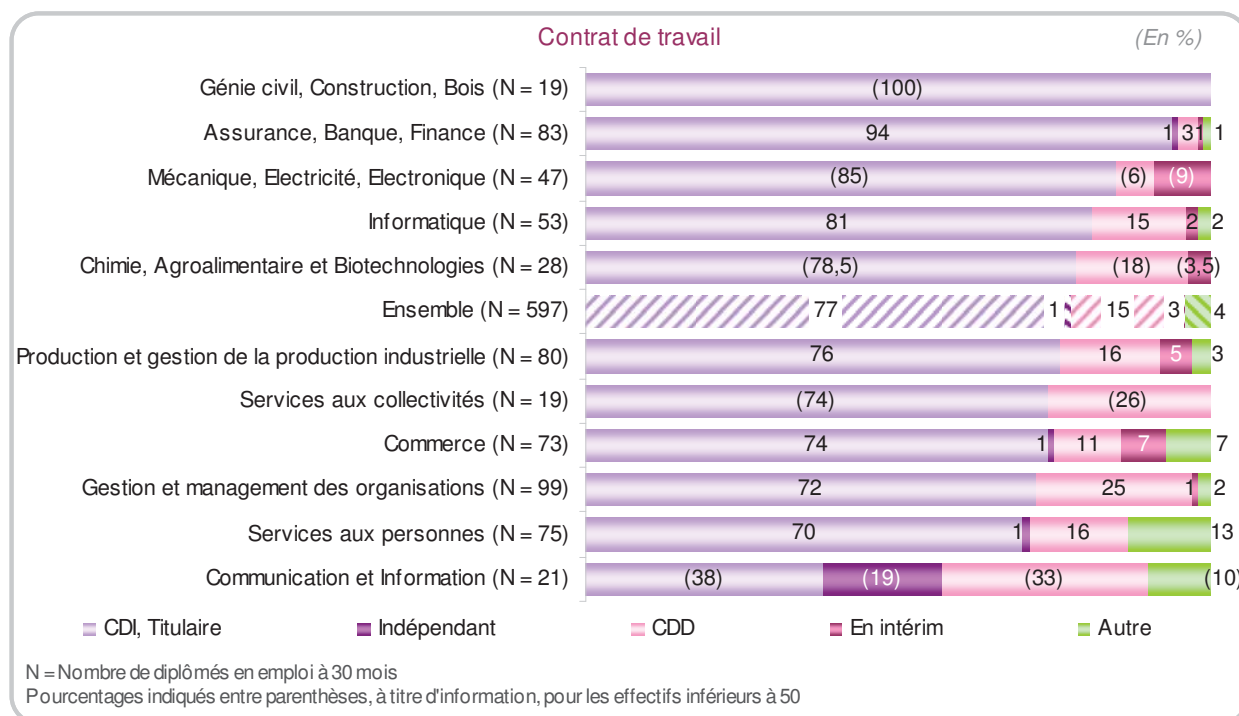
Le temps de latence du 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les 213 diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête et n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la licence professionnelle. Les résultats suivants, portant sur de faibles effectifs, ne sont fournis qu'à titre d'information.



A titre d'exemple, dans le domaine « Assurance, Banque, Finance », 26 individus sur les 31 répondants (84%) ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois.

Nature du contrat de travail (p = 0,001)

La nature du contrat de travail diffère nettement selon le secteur de la licence professionnelle.



Dans les 4 domaines suivants, plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable »²⁶ :

- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (100% mais concerne seulement 19 individus),
- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (94%),
- ✚ « Mécanique, Electricité, Electronique » (85% mais seulement 39 individus concernés),
- ✚ « Informatique » (81%).

A l'inverse, les emplois « temporaires »²⁷ concernent plus d'1 diplômé sur 4 dans les domaines suivants :

- ✚ « Communication et Information » (33% mais seulement 7 individus concernés),
- ✚ « Services aux collectivités » (26% mais seulement 5 individus concernés),
- ✚ « Gestion et management des organisations » (26%).

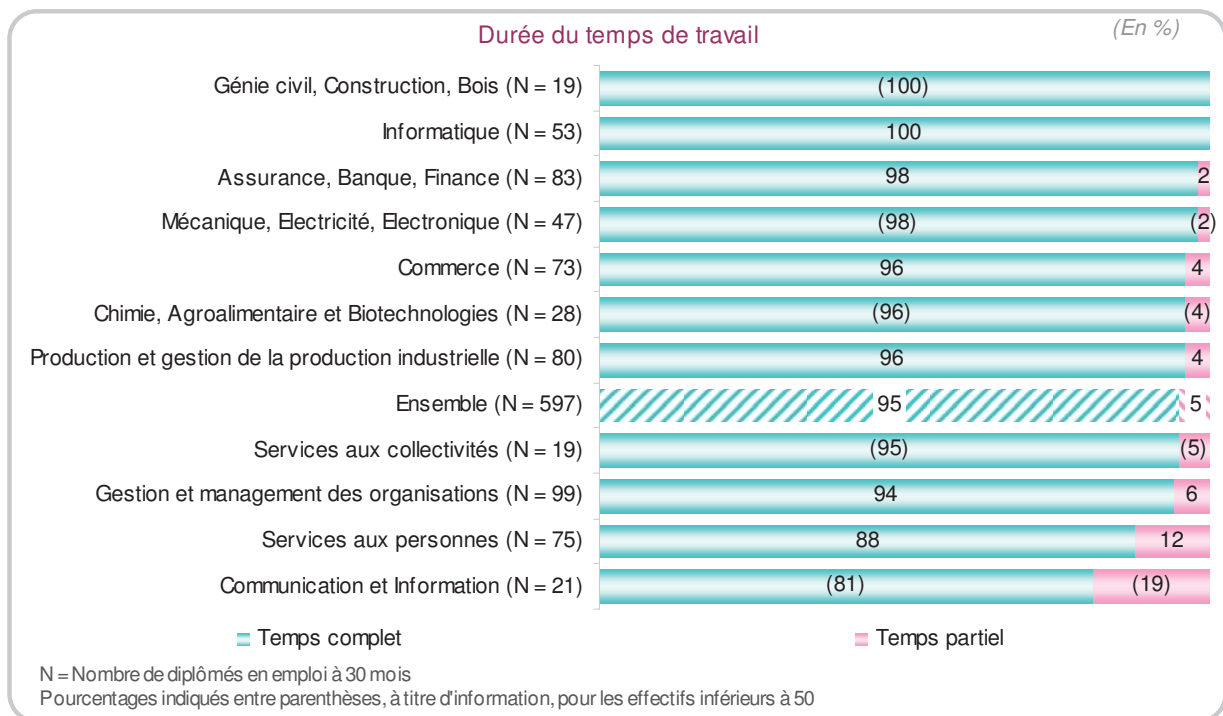
Alors que sur l'ensemble des licence professionnelles, les emplois d'indépendants concernent 3% des diplômés, ce type d'emploi est surreprésenté dans le domaine « Communication et Information » (19% mais seulement 4 individus concernés).

²⁶ Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois « indépendants ».

²⁷ Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

Durée du temps de travail (p = 0,001)

La durée du temps de travail varie fortement selon le domaine de la licence professionnelle.

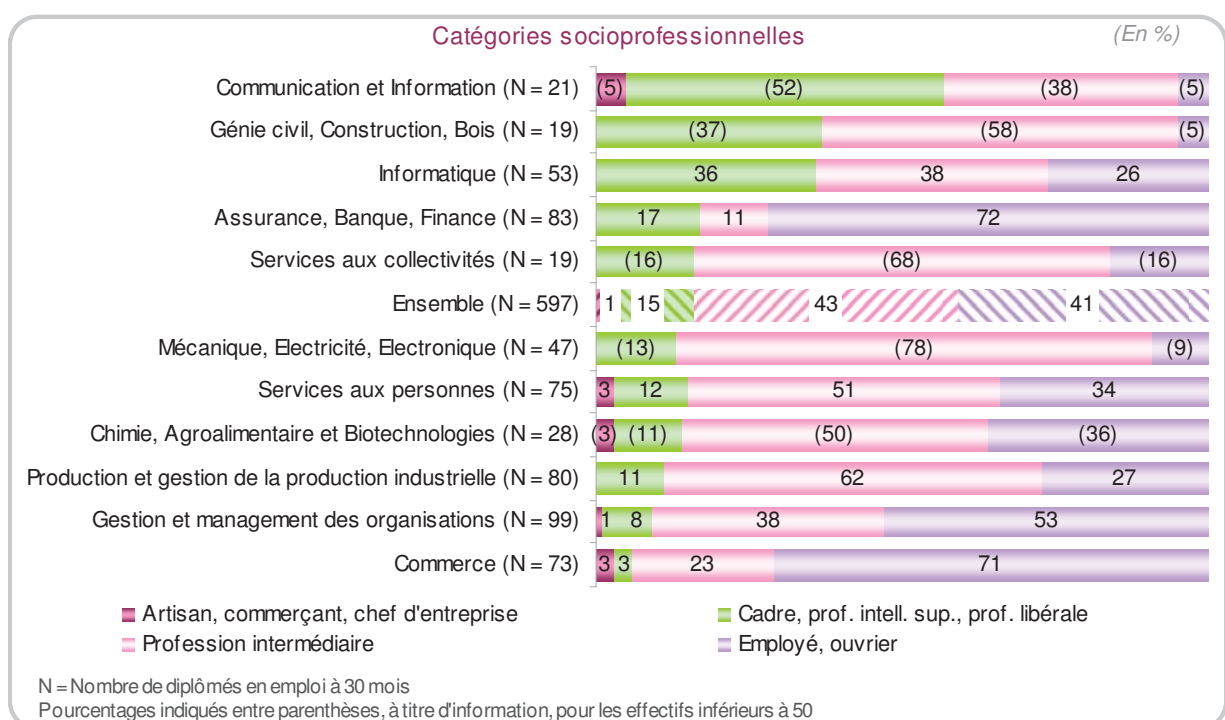


Dans les domaines « Génie civil, Construction, Bois » et « Informatique », tous les diplômés travaillent à temps complet.

Par contre, le taux d'emploi à temps partiel est largement au-dessus de la moyenne (5%) dans les domaines suivants :

- « Communication et Information » (19% mais seulement 4 individus concernés),
- « Services aux personnes » (12%).

Catégories socioprofessionnelles (p = 0,001)



Le taux d'emploi « cadre » est très élevé dans les domaines :

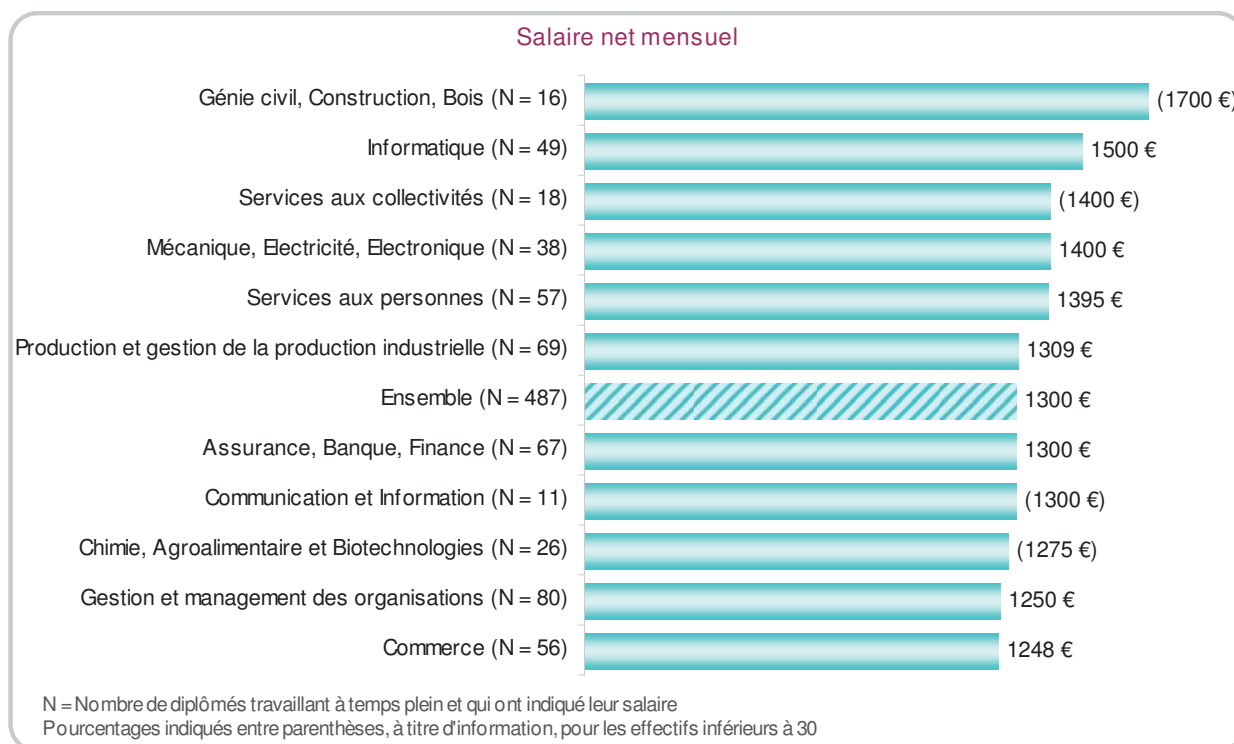
- ✚ « Communication et Information » (52% mais seulement 11 individus concernés),
- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (37% mais concerne seulement 7 individus),
- ✚ « Informatique » (36%).

En revanche, les emplois de type « employé » ou « ouvrier » concernent plus de 7 diplômés sur 10 dans les domaines :

- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (72%)
- ✚ « Commerce » (71%).

Salaire net mensuel (p = 0,001)

La rémunération varie nettement selon le domaine de formation de la licence professionnelle. La fourchette des salaires nets mensuels médians est étendue, avec un écart de 452 € entre le plus élevé et le plus faible.



Les domaines où le salaire net mensuel médian est le plus élevé sont :

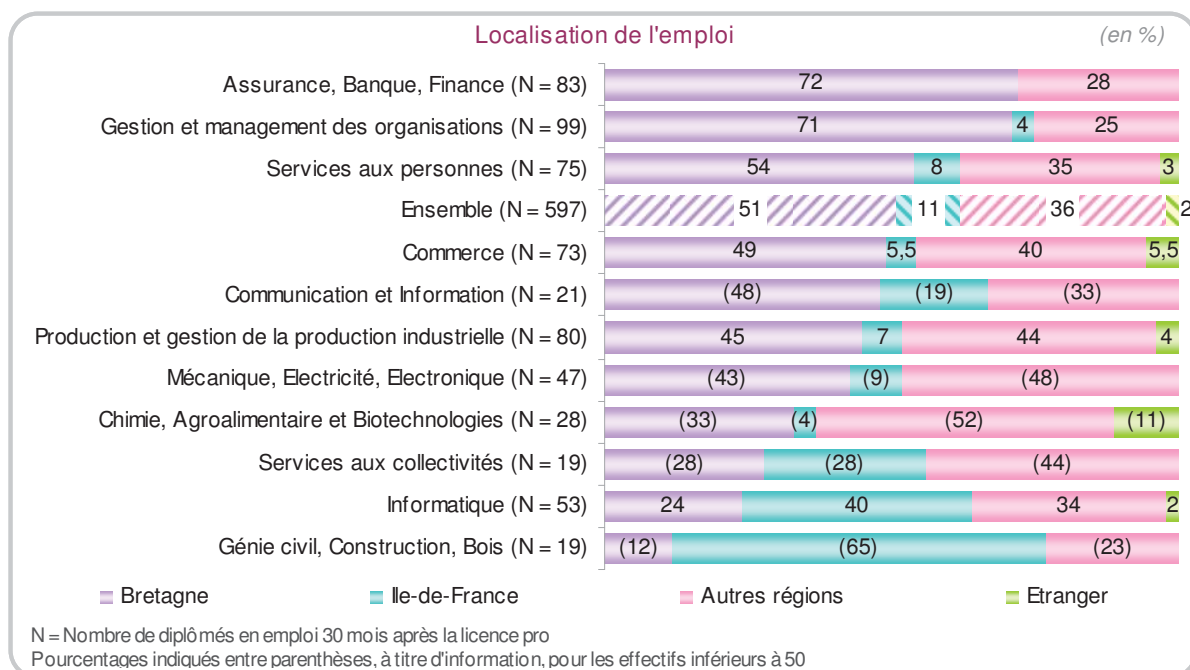
- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (1700 €),
- ✚ « Informatique » (1500 €).

En revanche, il est inférieur à 1300 € dans les secteurs suivants :

- ✚ « Chimie, Agroalimentaire et Biotechnologies » (1275 €),
- ✚ « Gestion et management des organisations » (1250 €),
- ✚ « Commerce » (1248 €).

Localisation de l'emploi (p = 0,001)

Sur cet item, nous observons également d'importantes disparités selon le secteur de la licence professionnelle.



Dans les domaines suivants, plus de 7 diplômés sur 10 s'insèrent en Bretagne :

- ✚ « Assurance, Banque, Finance » (72%)
- ✚ « Gestion et management des organisations » (71%).

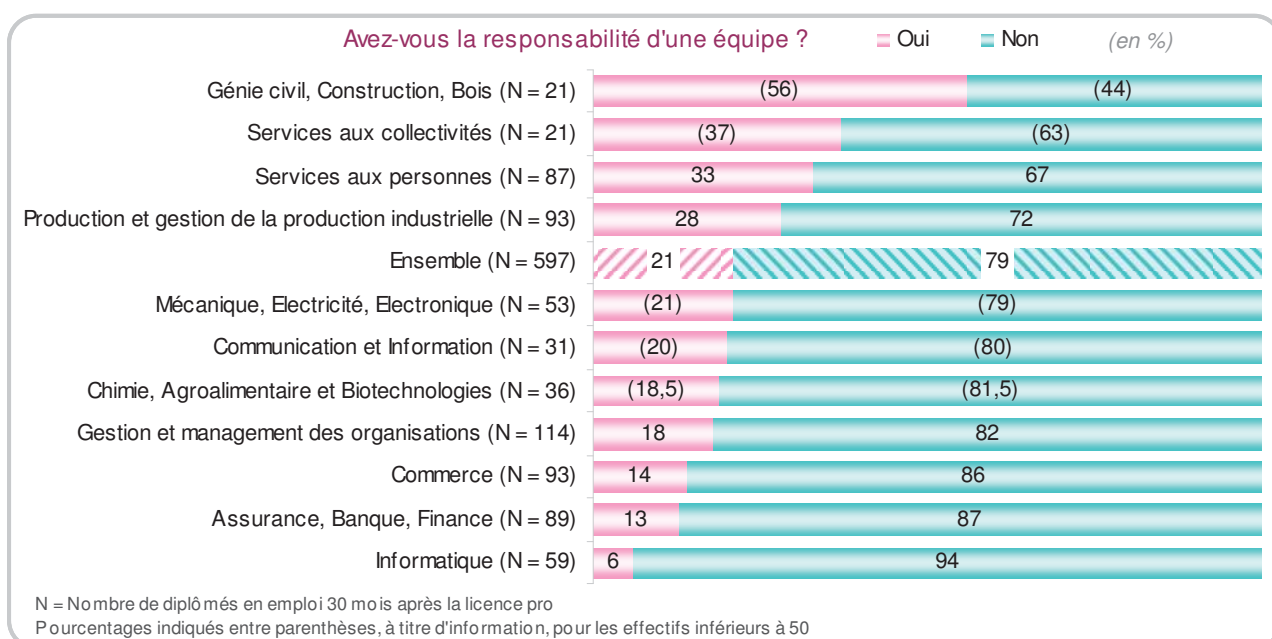
Les diplômés les plus mobiles sont issus des domaines suivants :

- ✚ « Informatique » (seulement 24% exerce en Bretagne)
- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (12% mais concerne seulement 2 individus).

L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

- ✚ « Informatique » (4 diplômés sur 10 travaillent en région parisienne)
- ✚ « Génie civil, Construction, Bois » (65% mais concerne seulement 11 individus).

Responsabilité d'une équipe

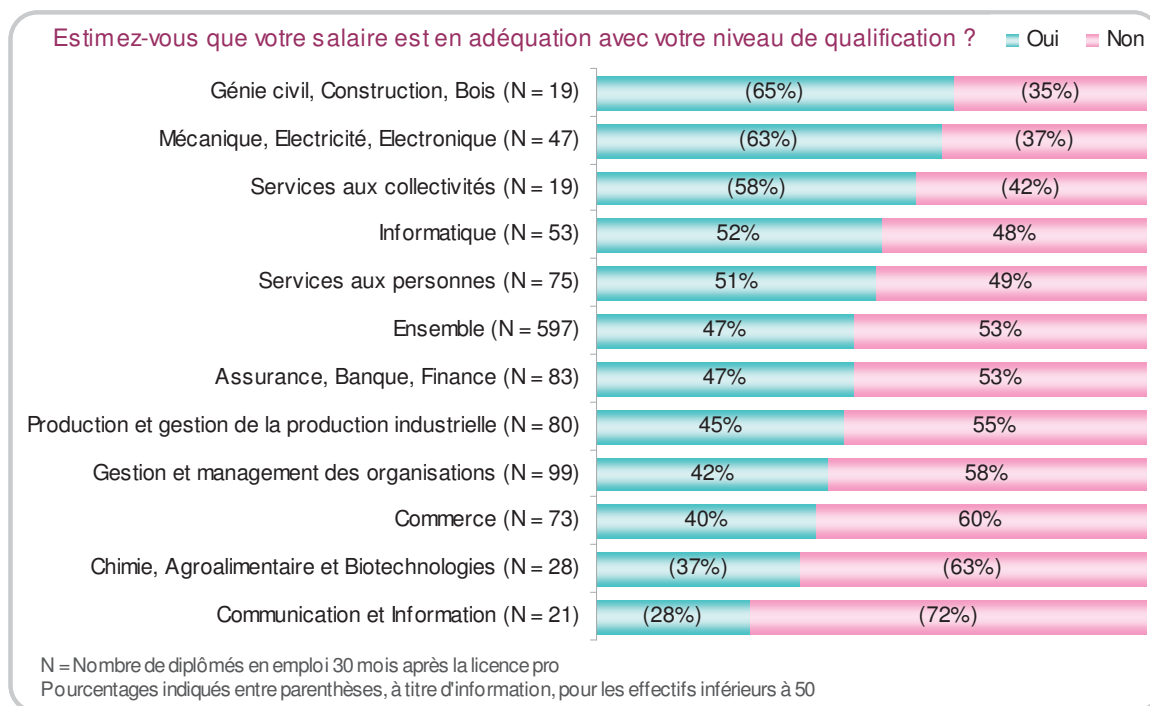


21% des diplômés déclarent avoir la responsabilité d'une équipe.

Ce taux atteint 56% dans le domaine « Génie civil, Construction, Bois » (mais ce secteur concerne seulement 19 individus). En revanche, il est seulement de 6% pour les diplômés du domaine « Informatique ».

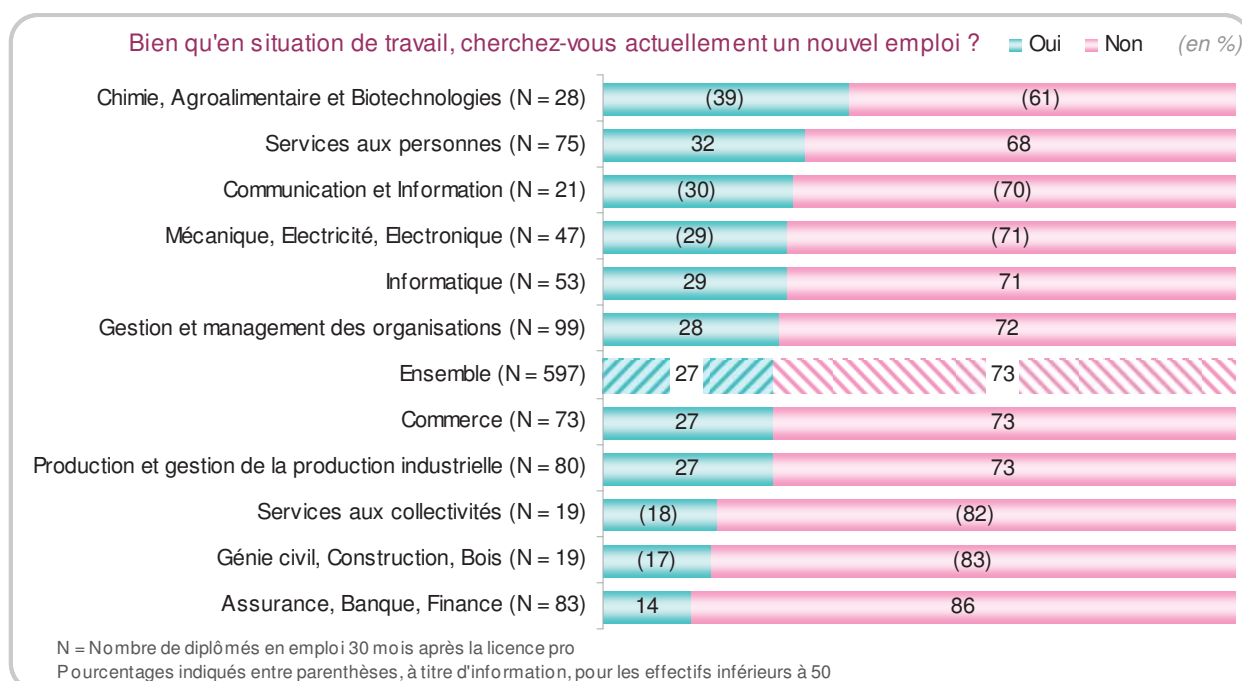
Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification

Dans le domaine « Informatique », 52% des diplômés estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification. Dans le domaine « Commerce », ce taux est de 40%.



Perspectives professionnelles

Bien qu'en situation d'emploi, 27% des diplômés bretons recherchent un nouvel emploi. Ce taux s'élève à 32% pour le domaine « Services aux personnes ». En revanche, il est seulement de 14% pour le secteur « Banque, Assurance, Finance ».



En conclusion ...

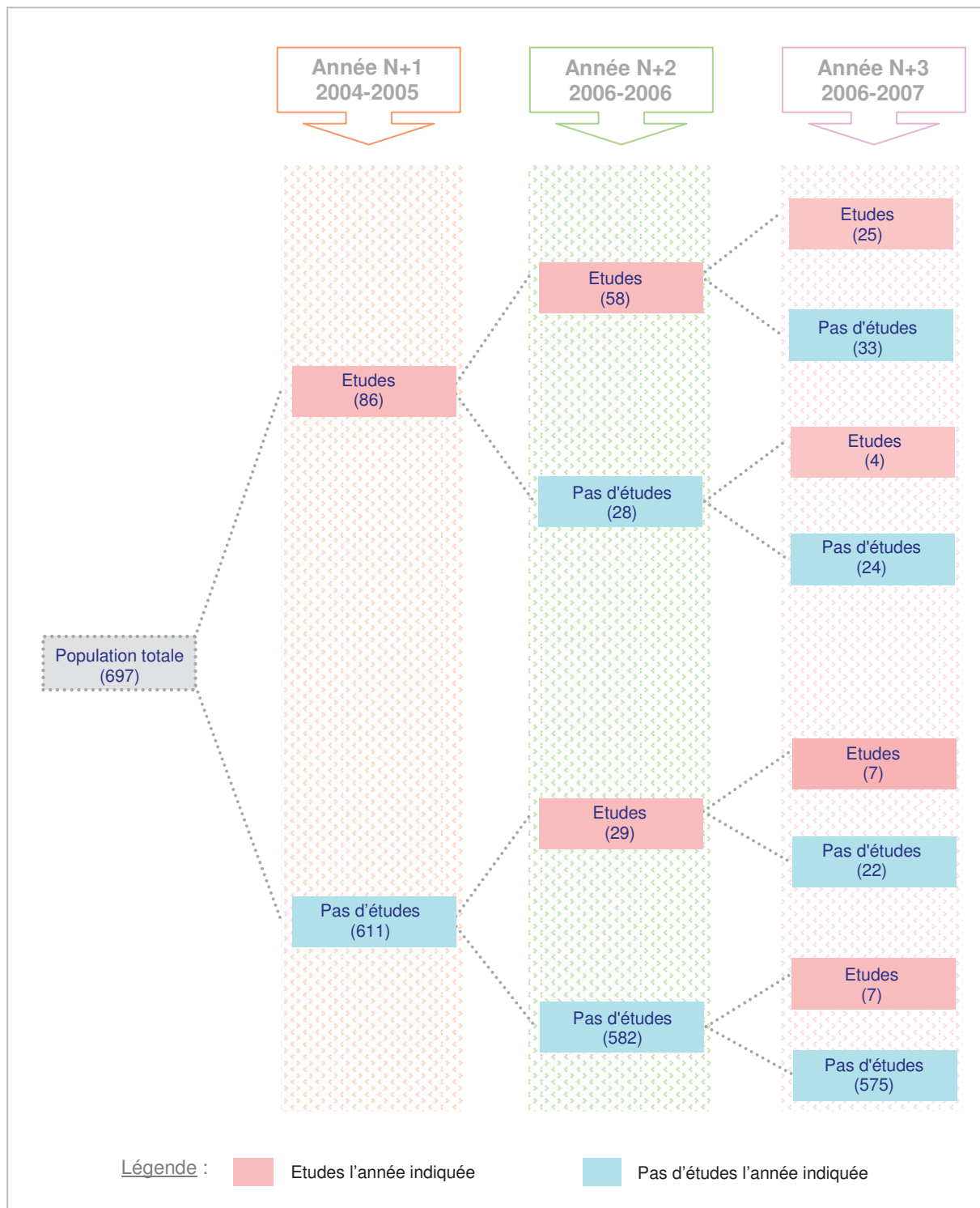
Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (rémunération, stabilité de l'emploi) sont issus des domaines :

-  « Informatique »,
-  « Génie civil, Construction, Bois »,
-  « Banque, Assurance, Finance ».

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable :

-  « Commerce »,
-  « Communication et Information »
-  « Gestion et management des organisations ».

Annexe 1 : Schéma relatif aux poursuites d'études



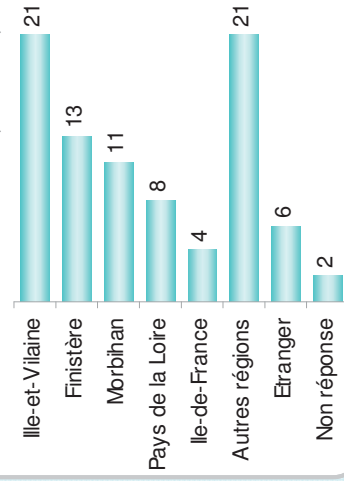
Annexe 2 : Les types d'études poursuivies après la licence professionnelle

Etudes poursuivies en 2004-2005 (N+1)

86 individus

- Master 1 (Maîtrise) 32
- L3 (Licence générale) 11
- Autre formation 10
- IUUFM 6
- Ecole d'ingénieur 5
- DU 4
- Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales 3
- Ecole de commerce 3
- Master 2 professionnel (DESS) 2
- Autre licence pro. 2
- Magistère 2ème année 2
- Ecole des beaux Arts 2
- Autre école privée 1
- IUP 1
- Non réponse 2

Localisation des études en 2004-2005
(en effectif)

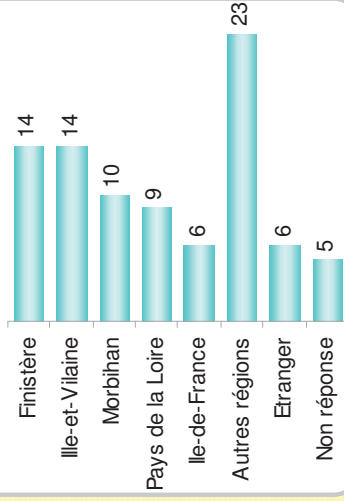


Etudes poursuivies en 2005-2006 (N+2)

87 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 25
- Autre formation 22
- Master 1 (Maîtrise) 15
- IUUFM 6
- L3 (Licence générale) 3
- Ecole d'ingénieur 3
- Master 2 recherche (DEA) 3
- Ecole de commerce 2
- Ecole des beaux Arts 2
- Magistère 3^{ème} année 2
- Autre licence pro. 1
- Autre école privée 1
- Non réponse 2

Localisation des études en 2005-2006
(en effectif)



Etudes poursuivies en 2006-2007 (N+3)

43 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 20
- IUUFM 3
- Ecole d'ingénieur 3
- IUP 1
- Master 2 recherche (DEA) 1
- Autre formation 3
- Master 1 (Maîtrise) 4
- Autre école privée 2
- Doctorat 2
- Ecole des beaux Arts 2
- Non réponse 2

Localisation des études en 2006-2007
(en effectif)

